



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

Le jeudi 10 février 2022

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 10 février 2022

• (1540)

[Traduction]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Nous allons commencer la séance. La séance est ouverte.

[Français]

Bienvenue à la quatrième réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. Je précise, à titre d'information, que la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité. Les captures d'écran ou la prise de photos de votre écran ne sont pas autorisées.

[Traduction]

Chers collègues, j'aimerais vous rappeler brièvement quelques-unes des procédures à suivre.

Bien entendu, si vous souhaitez prendre la parole, la greffière et moi-même assurerons la liaison entre les groupes en mode hybride. Les personnes qui utilisent Zoom lèveront la main, et celles qui sont dans la salle pourront peut-être faire signe à la greffière pour lui indiquer qu'elles souhaitent prendre la parole.

Les personnes qui se trouvent dans la salle doivent évidemment toujours respecter les protocoles sanitaires qui ont été établis par le Bureau de régie interne. Je sais que la greffière travaillera avec moi pour veiller à l'application de ces protocoles.

Je rappelle aux personnes qui participent en ligne d'utiliser leur microphone certifié par la Chambre des communes afin de faciliter la tâche à nos interprètes.

Je vous rappelle également que tous les commentaires des députés et des témoins doivent être adressés au président.

Tout d'abord, mesdames et messieurs les députés, j'aimerais demander au Comité de se prononcer sur l'adoption du budget de l'étude sur la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire. Vous avez tous reçu ce document par courriel. Il couvre les coûts liés à la tenue de la séance.

Cette question est très procédurale, mais convenez-vous d'adopter ce budget?

Des députés: Oui.

Le président: Étant donné qu'il y a consensus, madame la greffière, je pense que cette question est réglée.

Chers collègues, je vais poursuivre. J'ai quelques commentaires à formuler à l'intention de nos témoins.

Pour ce qui est de l'interprétation, vous pouvez choisir entre l'anglais et le français. Lorsque vous ne parlez pas, veuillez à mettre votre microphone en sourdine.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 31 janvier, le Comité entame son étude sur la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins. Nous accueillons aujourd'hui par vidéoconférence, du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Tom Rosser, sous-ministre adjoint de la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, et Justine Akman, directrice générale de l'Équipe spéciale Marché du détail et Consommateur.

Vous aurez cinq minutes au plus pour formuler votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux séries de questions.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

M. Tom Rosser (sous-ministre adjoint, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Permettez-moi de commencer par dire que j'ai toujours beaucoup de plaisir à me présenter devant ce comité et à essayer de contribuer au travail qu'il accomplit.

Comme vous le savez, monsieur le président, j'ai le plaisir aujourd'hui d'être accompagné de l'une de mes collègues du ministère, Justine Akman.

[Français]

Je tiens à remercier le Comité d'avoir entrepris cette étude. Il s'agit d'un pas important pour soutenir la stabilité et la résilience à long terme de la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire du Canada.

Comme les membres du Comité le savent, la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire concerne l'ensemble de la population et des collectivités canadiennes. Cela comprend une pléiade d'intervenants, qui vont des producteurs jusqu'aux consommateurs, en passant par les détaillants, les transformateurs, les grossistes, et ainsi de suite, de même que tous les fournisseurs d'intrants et de services qui les soutiennent dans leur travail.

[Traduction]

Malgré les perturbations et les difficultés majeures causées par la pandémie et des phénomènes météorologiques extrêmes, comme les inondations en Colombie-Britannique au cours des deux dernières années, la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne a su démontrer sa grande capacité d'adaptation et sa résilience.

En dépit de difficultés importantes, elle continue d'assurer aux Canadiens un accès fiable aux aliments tout en maintenant une croissance économique saine. Par exemple, au début de la pandémie, les producteurs primaires ont rapidement modifié leurs pratiques pour se conformer aux nouvelles mesures sanitaires applicables aux exploitations. Les détaillants et les services alimentaires ont quant à eux transformé leur manière d'offrir des aliments aux consommateurs afin de répondre aux besoins et aux préférences en constante évolution.

Il est essentiel que les consommateurs, tant locaux qu'internationaux, aient confiance dans la fiabilité de notre chaîne d'approvisionnement alimentaire et sa capacité à continuer de fournir des aliments.

Dans cette optique, Agriculture et Agroalimentaire Canada travaille avec diligence depuis le début de la pandémie pour veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne fonctionne bien pour l'ensemble de la population.

Nous avons mis sur pied le Réseau du secteur alimentaire, qui est coprésidé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'industrie, pour nous assurer de surveiller collectivement les difficultés qui touchent le secteur en temps réel et ainsi mieux prévoir les urgences à venir.

En partie grâce à ce dialogue, AAC a lancé un certain nombre de nouveaux programmes dès le début de la pandémie, notamment le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire et le Programme de récupération d'aliments excédentaires.

Plus récemment, l'octroi d'un montant de 228 millions de dollars a été annoncé pour soutenir le Programme de rétablissement Canada-C.-B. pour assurer la sécurité alimentaire à la suite des inondations. Ce programme, qui sera mis en œuvre par la province, mettra à profit le cadre Agri-relance et les accords d'aide financière en cas de catastrophe du gouvernement fédéral.

En plus d'Agri-relance, une série de programmes de gestion des risques de l'entreprise est offerte aux producteurs pour les aider à gérer les risques qui menacent fortement la viabilité de leurs exploitations. On recommande aux producteurs de s'inscrire au programme Agri-stabilité, qui couvre les baisses importantes de revenu agricole.

Dans l'avenir, les négociations avec les provinces en vue de la conclusion du prochain accord-cadre seront également une occasion de s'assurer que le Partenariat canadien pour l'agriculture tient compte des principales difficultés qui touchent la chaîne d'approvisionnement. Il ne fait aucun doute que le renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement exigera une approche pangouvernementale coordonnée. Pour cette raison, l'élaboration d'une telle approche a été définie comme une priorité dans les lettres de mandat de plusieurs ministres, et intégrée aux engagements à renforcer les chaînes d'approvisionnement.

Le mandat d'AAC prévoit l'élaboration d'une stratégie sectorielle en matière de main-d'œuvre pour combler les pénuries de main-d'œuvre chroniques et persistantes dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments à court et long terme. Cette stratégie sera élaborée au cours de l'année à venir avec l'aide de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées ainsi qu'en partenariat avec les provinces, les territoires, les employeurs, les syndicats et les travailleurs.

Dans le cadre de nos efforts collectifs, AAC est également résolu à appuyer le ministre des Transports dans le cadre de la mobilisation des investissements du Fonds national des corridors commerciaux, afin d'établir une stratégie nationale relative à la chaîne d'approvisionnement qui permettra de régler les problèmes liés à l'engorgement du réseau de transport ainsi qu'à améliorer l'efficacité et la fluidité dans l'ensemble du réseau en misant sur une collaboration accrue.

Dans le cadre de notre discussion sur le rendement de nos chaînes d'approvisionnement, il est important de se rappeler que nous nous inscrivons dans un contexte mondial. Les pressions sur les chaînes d'approvisionnement se sont accrues tout au long de la pandémie, en particulier en ce qui concerne les conteneurs, ce qui a entraîné une congestion considérable et une augmentation des coûts.

Les graves perturbations survenues tout au long de la pandémie de COVID-19 ont également poussé les États-Unis à prendre un certain nombre de mesures pour étudier et mettre en place des chaînes d'approvisionnement plus résilientes. Le département de l'Agriculture des États-Unis a récemment terminé l'évaluation des chaînes d'approvisionnement du secteur, notamment pour ce qui est des denrées agricoles et des produits alimentaires. Ce rapport paraîtra plus tard ce mois-ci.

Le Canada peut chercher à tirer profit du travail accompli afin de favoriser la résilience de la chaîne d'approvisionnement de manière coordonnée et complémentaire avec nos homologues américains.

• (1545)

En résumé, les récents événements liés à la pandémie et aux inondations en Colombie-Britannique ont démontré la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne, mais ont également fait ressortir les domaines qui devront être renforcés et mieux soutenus alors que nous travaillons aux prochaines étapes de l'amélioration de sa résilience.

[Français]

Merci encore, monsieur le président.

Mme Akman et moi nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Rosser.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur Barlow, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à M. Rosser d'avoir pris le temps de venir témoigner. Il est toujours bon de vous voir et de recueillir votre point de vue.

Alors que nous entamons cette étude sur la chaîne d'approvisionnement, je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la fiabilité et la solidité de la chaîne d'approvisionnement sont fonction de son maillon le plus faible. À l'heure actuelle, un certain nombre de ces maillons présentent assurément des failles. Je dirais également que le moment serait mal choisi pour ajouter des irritants supplémentaires à cette chaîne d'approvisionnement.

Monsieur Rosser, je voulais aujourd'hui commencer par parler de l'industrie bovine. Nous constatons assurément certains problèmes liés au transport du bétail et des aliments pour animaux. Le secteur de l'élevage bovin demande toutefois également que l'application de ce que je qualifierais de nouveaux règlements très peu scientifiques sur le transport des animaux, qui doivent être mis en œuvre par le gouvernement... Ces règlements sont censés entrer en vigueur le 20 février.

Ce secteur demande que cette date soit repoussée, car ces nouvelles règles pourraient causer davantage de problèmes en matière de bien-être des animaux et de transport. Compte tenu de la situation actuelle et de l'état de notre chaîne d'approvisionnement, est-il question de repousser cette échéance jusqu'à ce que nous ayons plus de temps pour nous assurer que nous disposons des ressources et des infrastructures nécessaires pour répondre à ces exigences?

• (1550)

M. Tom Rosser: Je suis tout à fait d'accord avec le député pour dire que nous vivons une période de stress accru découlant de tout un éventail de sources liées à nos chaînes d'approvisionnement.

Je crois savoir que le Comité entendra sous peu des représentants du secteur de l'élevage bovin, qui pourront lui communiquer directement leur point de vue. Nous entretenons un dialogue actif avec eux au sujet de certaines de leurs préoccupations liées aux aliments pour animaux. Je sais qu'ils ont fait des déclarations concernant les problèmes à la frontière canado-américaine et, en particulier, au poste de Coutts. Nous dialoguons activement avec eux depuis un certain temps au sujet du Règlement sur la santé des animaux, auquel le député a fait référence. Si je me souviens bien, la Cattle Association effectue des recherches pour soutenir ce dialogue.

Ces règlements relèvent de la responsabilité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. J'hésite donc à formuler des commentaires détaillés. Cependant, tout au long de la pandémie, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a cherché des occasions de faire preuve de souplesse réglementaire, lorsqu'elle le pouvait, pour atténuer les pénuries de la chaîne d'approvisionnement.

Nous dialoguons activement avec le secteur bovin.

M. John Barlow: Ne vous semblerait-il pas logique — et vous l'avez évoqué — que l'industrie bovine tente de réunir des recherches pour montrer que cette décision n'était pas fondée sur des données scientifiques solides?

Ne pensez-vous pas qu'il serait plus logique qu'Agriculture Canada repousse ces échéances ou l'entrée en vigueur du nouveau règlement jusqu'à ce que ces recherches soient effectuées, afin de s'assurer que nous disposons des meilleurs renseignements possible avant de prendre une telle décision?

M. Tom Rosser: Encore une fois, l'Agence canadienne d'inspection des aliments est responsable de ce règlement particulier. L'Agence et nous-mêmes sommes en dialogue actif avec le secteur bovin pour tenter d'apaiser les inquiétudes. Comme je l'ai dit, lorsque cela était possible, ils ont...

M. John Barlow: D'accord. Très bien. J'en parlerai à l'ACIA prochainement.

Un certain nombre d'intervenants, plus d'une douzaine, y compris Aliments et boissons Canada et le Conseil des viandes, ont présenté à Agriculture Canada un certain nombre de recommandations et de résolutions potentielles pour aborder ce qui est devenu un problème de main-d'œuvre essentiel qui a également une incidence sur notre chaîne d'approvisionnement, mais ils n'ont pas reçu de réponse d'Agriculture Canada concernant leurs recommandations. Pouvez-vous faire le point rapidement à ce sujet?

Vous avez mentionné qu'une stratégie de travail sera élaborée au cours de l'année prochaine. Nous sommes en pleine crise. Nous sommes à la recherche de solutions possibles rapides qui pourraient nous permettre de traverser cette crise dès maintenant.

Avez-vous prévu quelque chose dans un avenir très proche? Quel est le statut des recommandations qui vous ont été présentées?

M. Tom Rosser: Il ne fait aucun doute que la main-d'œuvre est un problème de longue date pour les intervenants du secteur agricole et agroalimentaire.

Le dialogue se fait de plus en plus pressant. Au cours des dernières semaines, Aliments et boissons Canada et de nombreuses entreprises membres ont également dialogué avec des fonctionnaires du ministère et avec la ministre au sujet de certaines de leurs suggestions, à court et à long terme, pour corriger la situation.

Si je me souviens bien, ce comité a abordé la question du travail dans certaines des recommandations de son rapport de juin dernier. Comme le député l'a souligné, la ministre a pour mandat de créer une stratégie du travail. Nous sommes heureux de recevoir les commentaires de ce comité et des intervenants à ce sujet.

J'aimerais également souligner l'annonce faite le mois dernier concernant la hausse du plafond de l'utilisation des travailleurs étrangers temporaires par une installation à 20 % au Québec. Quelques mesures à plus court terme ont été prises. Nous sommes très ouverts aux idées, à court et à long terme, et à un dialogue plus actif à ce sujet.

M. John Barlow: Merci, monsieur Rosser.

Il ne me reste qu'une minute. Je voulais vous poser une question.

Je suis réellement préoccupé par le fait que la ministre ait éliminé les tables rondes sur la chaîne de valeur, qui auraient constitué une excellente ressource, compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Elles ont été remplacées par ces « tables de consultation du secteur ».

L'une des tables de consultation du secteur se penche-t-elle spécifiquement sur les problèmes de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire? Pouvez-vous me fournir une liste de certains des résultats que ces tables de consultation ont obtenus grâce à leurs discussions avec les parties prenantes, en particulier en ce qui concerne les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement?

Le président: Il ne vous reste malheureusement que 20 secondes, monsieur Rosser.

M. Tom Rosser: J'aimerais beaucoup céder la parole à Mme Akman, mais pour gagner du temps, je dirai qu'en plus des tables de consultation du secteur, nous avons créé des appels réguliers de sensibilisation des parties prenantes en réponse à l'urgence de la crise de la COVID et des inondations en Colombie-Britannique. En plus des tables de consultation, en particulier en réponse aux urgences, nous avons d'autres mécanismes que nous utilisons pour essayer de consulter régulièrement les parties prenantes.

• (1555)

Le président: Merci, monsieur Rosser.

Je vais donner la parole à Mme Valdez pour six minutes. Allez-y.

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Bonjour à tous.

Je remercie les témoins d'être présents et de répondre à nos questions.

Cette question s'adresse à M. Rosser.

Vous avez décrit les fonds ou les programmes d'AAC. Pouvez-vous fournir des précisions supplémentaires sur la façon dont ces fonds ont aidé à faire face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale?

M. Tom Rosser: Je vais peut-être demander à Mme Akman de répondre, mais à titre d'information, la semaine dernière, la ministre Bibeau a participé au Sommet de la chaîne d'approvisionnement organisé par le ministre des Transports. Le Fonds national des corridors commerciaux a reçu de nouveaux fonds, dont une tranche de 50 millions de dollars annoncée la semaine dernière. Ces fonds ont permis d'éliminer les goulots d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement, comme ceux qui existent autour du port de Vancouver.

Pour ce qui est de notre programme ministériel, nous avons eu des mesures liées à la sécurité alimentaire, à l'amélioration de la sécurité au travail dans l'agriculture primaire et l'agroalimentaire, le Programme de récupération d'aliments excédentaires du Fonds pour la sécurité alimentaire, et j'en oublie sûrement. J'invite Mme Akman à donner d'autres exemples, si le temps le permet.

Mme Justine Akman (directrice générale, Équipe spéciale Marché du détail et Consommateur, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Monsieur le président, membres du Comité, bonjour. Je suis très heureuse de me joindre à vous pour la première fois dans le cadre de mes nouvelles fonctions.

Je précise que mon nouveau titre a été modifié très récemment et que je suis désormais directrice générale de la chaîne d'approvisionnement, ce qui ne fait que souligner l'importance des chaînes d'approvisionnement au sein de notre ministère et la nécessité de se pencher très sérieusement sur ces questions.

Pour compléter ce qu'a dit M. Rosser, nous considérons que ces questions sont urgentes, comme vous le savez tous, mais qu'il faut aussi les envisager davantage à moyen et à long terme. Certains de ces problèmes sont de très longue haleine, notamment celui des travailleurs étrangers temporaires.

Pour ajouter deux ou trois choses, au début de la pandémie, nous disposions d'un Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire de 330 millions de dollars, d'un Programme de récupération d'aliments excédentaires de 50 millions de dollars, puis dans le budget 2021, certains de ces programmes ont reçu des fonds complémentaires: 140 millions de dollars pour le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire et le Fonds des infrastructures alimentaires locales, ainsi

que le fonds de 57 millions de dollars pour les travailleurs étrangers temporaires et la nécessité d'une mise en quarantaine.

Des réponses très différentes ont été apportées tout au long de la pandémie, et maintenant, comme l'a mentionné M. Rosser, notre ministre a participé très activement au Sommet sur la chaîne d'approvisionnement organisé récemment par le ministre des Transports. Des réunions de suivi seront également organisées pour faire participer les parties prenantes au repérage de solutions à moyen et à long terme.

Merci.

Mme Rechie Valdez: Un énorme merci.

La résilience de la chaîne d'approvisionnement canadienne a maintes fois été mise à l'épreuve ces dernières années, en grande partie en raison de problèmes mondiaux d'approvisionnement et de perturbations météorologiques. Quelle a été la performance du secteur agricole dans ce contexte difficile? Cette question s'adresse à qui veut bien y répondre.

M. Tom Rosser: Je peux tenter une réponse, monsieur le président. En général, j'estime qu'on peut toujours tirer des leçons des épisodes pénibles, et c'est exactement ce que nous essayons de faire. Je vous dirais que la performance du secteur est très bonne, que celui-ci continue d'accomplir sa fonction première, soit veiller à ce que la population canadienne ait constamment accès à des aliments, et qu'il a réussi à faire encore plus que cela, malgré des pressions exceptionnelles liées non seulement à la COVID, mais aussi à la sécheresse dans l'Ouest canadien, les épisodes de chaleur extrême et, bien sûr, les inondations de l'an dernier en Colombie-Britannique.

Et pourtant, les revenus agricoles ont atteint des sommets en 2020. Il y a eu de nouveaux investissements majeurs dans le secteur agroalimentaire un peu partout au pays durant la pandémie. Il y a beaucoup de signes encourageants indiquant une croissance économique à plus long terme, malgré les nombreuses difficultés provoquées par la pandémie dans la chaîne d'approvisionnement.

Mme Rechie Valdez: Merci pour cette réponse.

L'approvisionnement en produits agroalimentaires est également influencé par le gaspillage alimentaire dans l'ensemble de la chaîne. Que fait le ministère pour réduire le gaspillage alimentaire?

M. Tom Rosser: Il va sans dire que le gaspillage alimentaire est fort préoccupant tant sur le plan environnemental qu'économique. Les estimations varient, mais, il me semble qu'il représente quelque 30 % des aliments produits au pays, et ce phénomène n'est pas unique au Canada. La perte ou le gaspillage d'aliments est une question planétaire. Sa réduction s'avère une occasion importante tant sur le plan environnemental qu'économique.

Nous avons lancé un défi de réduction du gaspillage alimentaire afin de soutenir l'innovation en la matière. Quand on s'y arrête, on constate que le gaspillage alimentaire a cours dans l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'exploitation agricole aux établissements de vente au détail, en passant par l'usine de transformation, sans oublier le foyer des consommateurs, bien entendu. Nous souhaitons trouver des solutions. Partout au pays, il y a toutes sortes d'innovations à l'échelle locale qui visent à réduire le gaspillage, et nous avons également un programme qui vise la mise à l'essai de certaines des idées les plus novatrices et créatives afin, nous l'espérons, de les reproduire et de les déployer à grande échelle.

• (1600)

Mme Rechie Valdez: Merci pour cette réponse.

J'espère que j'ai le temps de poser cette question, monsieur le président.

Pouvez-vous décrire les changements apportés en raison de la COVID au Fonds national des corridors commerciaux lancé en 2017 afin de vraiment soutenir la chaîne d'approvisionnement canadienne?

Le président: Monsieur Rosser, vous devrez garder votre réponse pour la prochaine série de questions, car le temps alloué à Mme Valdez est malheureusement écoulé.

Merci.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Bonjour à tous.

Merci aux témoins, M. Rosser et Mme Akman, d'être parmi nous.

Comme l'étude sur la chaîne d'approvisionnement est extrêmement vaste, nous avons essayé de déterminer certains aspects que nous voulions approfondir. Un des éléments dont nous entendons parler le plus, sur le terrain, c'est le grave manque de main-d'œuvre.

Chaque fois que nous rencontrons des intervenants du domaine de la transformation alimentaire, ils nous affirment que jusqu'à 25 % de leurs postes sont vacants. Ils nous ont soumis des propositions concrètes, dont une concerne un plan d'urgence pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Avez-vous vu ce plan? Envisagez-vous sérieusement des options de cet ordre?

M. Tom Rosser: J'aimerais remercier le député de sa question.

Oui, nous savons que la pénurie de main-d'œuvre est une question prioritaire pour le secteur agroalimentaire. Nous avons reçu des propositions. Au mois de novembre, les ministres de l'Agriculture du fédéral, des provinces et des territoires ont tenu une conférence à Guelph. Depuis, nous avons tenu plusieurs réunions avec des représentants du secteur pour discuter de leurs propositions et essayer d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre. Nous travaillons pour trouver des solutions.

Comme je l'ai dit auparavant, le seuil du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires pouvant travailler dans une installation au Québec est passé de 10 à 20 %. Nous faisons donc des progrès. Nous examinons sérieusement les propositions que nous recevons, y compris celles faites par votre comité l'an passé.

M. Yves Perron: Vous parlez justement du pourcentage de travailleurs étrangers temporaires, qui est passé à 20 %. Nous sommes contents, car nous demandions cela depuis longtemps. Par contre, nous avons trouvé que le délai d'application était long: l'annonce a été faite au mois d'août, mais l'augmentation est entrée en vigueur au mois de janvier.

Ne pourrait-on pas aller un peu plus loin et augmenter encore plus le pourcentage? L'industrie propose 30 %, parce que sa pénurie de main-d'œuvre grimpe jusqu'à 25 ou 30 % dans les installations.

Est-ce que le ministère envisage une telle augmentation, et ce, dans une échéance moins longue que six mois ou un an?

M. Tom Rosser: Nous comprenons l'urgence du problème. Cela dit, ce n'est pas quelque chose de nouveau. Il y a une pénurie de main-d'œuvre depuis des années. Nous savons cependant que le problème est plus grave maintenant. C'était même pire au cours des dernières semaines à cause d'un taux d'absentéisme élevé dû au variant Omicron.

Heureusement, le problème commence à se résorber, mais la pénurie de main-d'œuvre demeure assez grave. Nous examinons des solutions à court terme et à long terme. Nous tenons un dialogue avec les autres ministères impliqués et avec les intervenants à ce sujet.

M. Yves Perron: Quand on parle d'urgence, des solutions assez simples sont proposées, entre autres la possibilité de soumettre une seule étude d'impact sur le marché du travail par site. Vue de l'extérieur, cette solution semble assez simple à mettre en œuvre. Elle pourrait être adoptée rapidement. De plus, cela permettrait de réduire les frais administratifs ainsi que les délais.

Est-ce l'une des solutions envisagées? En avez-vous discuté?

• (1605)

M. Tom Rosser: Absolument.

Ce sont nos collègues d'Emploi et Développement social Canada ainsi que d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui sont responsables d'examiner les propositions visant à réduire le fardeau administratif lié au processus d'admission des travailleurs. Nous discutons avec eux des propositions et des façons dont nous pouvons assouplir le fardeau lié à ce programme.

M. Yves Perron: Je vous remercie de votre réponse.

J'exerce un peu de pression sur vous: nous comptons sur vous pour que des mesures soient prises rapidement, parce que l'industrie en a vraiment besoin.

Avant d'entamer l'étude, les membres du Comité ont déterminé un deuxième facteur important, soit celui de la fluctuation du coût des intrants. La main-d'œuvre y est directement liée, parce que l'augmentation des coûts est très souvent due à l'augmentation des délais, qui, pour leur part, sont dus au manque de main-d'œuvre. Le phénomène s'observe dans le domaine de la transformation alimentaire, mais aussi dans ceux du camionnage et de l'agriculture. En fait, on le voit un peu partout.

Différentes mesures pourraient aider, par exemple des mesures pour faciliter l'accès à la résidence permanente des gens qui travaillent dans ce secteur et qui veulent faire venir leur famille au Canada.

J'aimerais entendre votre opinion là-dessus.

M. Tom Rosser: Je remercie le député de sa question.

Effectivement, le coût des intrants a augmenté. Dans plusieurs cas, il y a une pression globale sur le prix des oléagineux et du blé, entre autres. Il y a aussi une grande augmentation des coûts du transport par camion. On a vu...

M. Yves Perron: Je m'excuse de vous interrompre, mais j'aimerais vous poser une dernière question avant que mon temps de parole se termine.

Ne serait-il pas temps que le ministère mette sur pied un programme pour encourager les investissements massifs dans la transformation agroalimentaire, qui souffre d'un sous-investissement chronique? Cela pourrait prendre la forme d'un crédit d'impôt ou d'un autre mécanisme qui encouragerait les investissements dans ce secteur. Il ne s'agirait pas nécessairement d'y injecter des sommes à proprement parler, même si le gouvernement fédéral pourrait également faire des investissements.

Avez-vous eu des discussions là-dessus? Où en êtes-vous dans ce dossier?

Le président: Vous avez 15 secondes pour répondre.

M. Tom Rosser: Le gouvernement fédéral a déjà des programmes pour encourager les investissements dans ce secteur, et il y a aussi des programmes à coûts partagés. Nous sommes en discussion avec les provinces au sujet du nouveau cadre stratégique pour voir ce que nous pourrions faire de plus.

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Perron et Rosser.

Monsieur Johns, je vous souhaite la bienvenue à notre comité. Vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins pour votre contribution importante aujourd'hui.

J'ai quelques questions. Évidemment, notre pays est actuellement en crise. Est-ce que le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire connaît la valeur des produits associés à la production agricole qui traversent la frontière à Coutts, en Alberta, et à Windsor, en Ontario, où il y a actuellement des blocages?

M. Tom Rosser: Je pourrais céder la parole à Mme Akman, monsieur le président, car je n'ai pas la valeur quotidienne précise aux postes frontaliers sous la main. Nous savons très bien l'importance que revêt Coutts pour l'industrie bovine. Le poste frontalier de Windsor est important pour toute une gamme de produits, y compris ceux des secteurs serricole et porcin. C'est un point d'entrée pour les importations d'engrais et d'autres intrants de culture. Nous suivons la situation de très près.

Je soulignerais par ailleurs qu'Emerson est un point d'entrée très important pour le secteur porcin de la Saskatchewan et du Manitoba.

M. Gord Johns: Peut-être pourriez-vous simplement répondre à ceci: si ces chaînes d'approvisionnement demeurent bloquées au cours des prochains jours, des prochaines semaines, quelles seraient être les conséquences pour les producteurs agricoles et agroalimentaires du Canada?

M. Tom Rosser: Là encore, je vais devoir m'en remettre à Mme Akman, mais je vous dirais que notre capacité à assurer la circulation fluide des produits à la frontière canado-américaine est l'une des raisons pour lesquelles la chaîne d'approvisionnement a si bien fonctionné pendant la pandémie. Si cette circulation devait être compromise pendant une longue période de temps, il pourrait y avoir toute une gamme de perturbations, surtout quand on pense au transport d'animaux vivants. C'est l'hiver, et les risques associés au bien-être animal sont grands. C'est aussi une période de l'année où nous dépendons énormément de l'importation de fruits et de légumes frais, surtout en provenance des États-Unis et du Mexique.

Comme je l'ai dit, si les déplacements transfrontaliers devaient être perturbés de façon durable, cela entraînerait certes des risques pour la chaîne d'approvisionnement, mais peut-être que Mme Akman peut vous fournir des détails à cet égard.

• (1610)

Mme Justine Akman: J'abonde dans le même sens que M. Rosser; il s'agit d'une production juste-à-temps. Durant la pandémie, Agriculture et Agroalimentaire Canada a échangé de façon très proactive avec les intervenants. Rapidement, il y a eu des appels hebdomadaires. Leur nombre tend toutefois à diminuer graduellement. Il y a maintenant un groupe appelé le Food Industry Network, et Kathleen Sullivan, d'Aliments et boissons Canada, y est très active. Ses représentants témoigneront d'ailleurs sous peu.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir en tant qu'organisation pour rester aux faits de ce qui se passe, y compris les événements en cours et les difficultés quotidiennes. Je ne voudrais pas y associer de chiffres, cela dit. Nous entendons parler de commandes annulées. Nous avons parlé à des détaillants à propos des difficultés que leurs commerces éprouvent et pour savoir s'ils prévoient des difficultés d'approvisionnement en aliments pour les consommateurs, mais aussi pour le secteur agricole.

Nous procédons un secteur à la fois. Nous avons des employés sur le terrain partout au pays qui assurent un suivi serré de la situation.

M. Gord Johns: Il y a des aliments pour le bétail qui traversent la frontière dans les deux sens. Y a-t-il un risque pour le bétail?

M. Tom Rosser: Vu les mauvaises récoltes dans l'Ouest canadien, il y a peu de provisions. Nous dépendons plus qu'à l'accoutumée des importations américaines cette année, donc les perturbations de la circulation transfrontalière sont préoccupantes à cet égard.

J'ai cru comprendre, aussi, qu'un volume important de tourteau de soja, entre autres, arrive au Canada par le poste frontalier de Windsor-Detroit. Donc, il va sans dire que le transport des aliments pour le bétail est un aspect important du maintien de la circulation transfrontalière.

M. Gord Johns: Merci.

C'est la dernière question là-dessus, car je dois ensuite passer à autre chose, mais dans la série actuelle d'options qu'offrent les programmes de gestion des risques de l'entreprise, y a-t-il la moindre façon pour vous d'aider les producteurs qui ont subi les répercussions des blocages?

M. Tom Rosser: C'est une question intéressante, monsieur le président. Je ne suis pas sûr que je peux spontanément vous répondre. Ce n'est certes pas une idée qui m'a été soumise jusqu'ici. Par l'intermédiaire de nos initiatives Agri-relance, par exemple, il y a eu une aide substantielle fournie aux producteurs confrontés à des coûts d'alimentation exceptionnels en raison de la sécheresse et ainsi de suite.

Tout ce qui pourrait entraîner une perte substantielle de revenus pourrait sans contredit faire partie des calculs liés à Agri-stabilité. Ce sont là des façons dont la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise pourrait contribuer à soutenir les producteurs qui éprouvent de graves difficultés en raison des blocages à la frontière.

M. Gord Johns: Nous avons bien vu les répercussions de la COVID sur la sécurité alimentaire locale. Mais déjà, avant la pandémie, les producteurs locaux avaient beaucoup de difficulté à accéder aux épiceries en raison des exigences relatives au certificat des bonnes pratiques agricoles ou BPA. Remédier à cette situation aurait permis de répondre à bien des besoins nationaux dans les épiceries quand il y a eu des problèmes concrets au sein des chaînes d'approvisionnement.

Procédez-vous à l'examen et à la révision des BPA afin que les producteurs locaux puissent plus facilement s'en prévaloir?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je suis certes au courant des difficultés qu'éprouvent les producteurs plus modestes en raison de la fermeture du secteur de la restauration et ainsi de suite. Je n'ai pas de réponse précise à donner au député sur les BPA.

Je ne sais pas si Mme Akman se sent apte à lui répondre. Sinon, nous pouvons bien sûr fournir une réponse écrite au Comité.

Le président: Nous devons procéder ainsi, car nous n'avons plus de temps.

Merci, monsieur Johns.

M. Steinley a maintenant la parole pendant cinq minutes.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins qui sont présents aujourd'hui.

Je vais commencer par une déclaration de la Fédération canadienne de l'agriculture, ou FCA, faite en mai 2016 devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce sur des questions liées aux obstacles au commerce national. Pendant sa déclaration liminaire, le représentant de la FCA a cerné deux obstacles clés au commerce interprovincial ou national, soit les divergences entre les règlements provinciaux sur le transport et les incohérences entre les inspections provinciales et fédérales exigées dans les installations de transformation de la viande.

Ma question s'adresse à M. Rosser.

À propos de l'imposition d'exigences interprovinciales en matière de vaccination des camionneurs, est-ce que le gouvernement a consulté Agriculture et Agroalimentaire Canada sur ses intentions à cet effet ou d'autres exigences à venir? Vous a-t-on consulté là-dessus?

M. Tom Rosser: Je vous dirais, monsieur le président, que nous avons certes des échanges avec les intervenants à cet effet. Il y a des échanges interministériels sur la question, bien que notre ministère n'en soit manifestement pas le fer de lance.

• (1615)

M. Warren Steinley: Pouvez-vous me dire quand ces conversations ont commencé, je vous prie?

M. Tom Rosser: Je crains que ce ne soit pas possible, monsieur le président. Je sais que le gouvernement a annoncé ses intentions au début décembre, il me semble. Je n'ai pas pris part à toutes les discussions interministérielles qui ont eu lieu et j'hésiterais à avancer une date ou un échéancier quant au début des discussions sur le sujet.

M. Warren Steinley: D'accord. Vous serait-il possible de transmettre ces renseignements au Comité, vu que l'agriculture sera fort touchée en cas d'imposition d'exigences interprovinciales en matière de vaccination des camionneurs? Nous saurions ainsi où cette

décision posera problème dans la chaîne d'approvisionnement et de quelle façon elle affectera les producteurs qui envoient leur bétail ou production sur les marchés.

M. Tom Rosser: Je soumettrai peut-être quelque chose par écrit au Comité, monsieur le président. Je soulignerais seulement que nous avons des échanges très actifs avec des acteurs de la chaîne de valeur à propos des exigences en matière de vaccination pour les employeurs régies par le gouvernement fédéral.

J'ai entendu beaucoup de gens là-dessus, certains se disant préoccupés par le moment choisi pour appliquer ces exigences. Aucun groupe agroalimentaire, toutefois. La majorité d'entre eux appuient ces exigences. La majorité des points de vue exprimés par les intervenants, de ce que j'en sais, ont trait au moment où de telles exigences entreraient en vigueur.

M. Warren Steinley: Nous vous serions très reconnaissants de nous revenir là-dessus quand vous en aurez l'occasion.

Un autre point soulevé par la FCA était les inspections fédérales exigées dans les installations de transformation de la viande. Nous savons que, en juin 2020, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ou ACIA, a mis en place une procédure d'exemption ministérielle temporaire visant à autoriser le déplacement interprovincial de produits de viande provenant d'installations qui ne détiennent pas de permis fédéral si ce type de commerce devient nécessaire pour pallier les pénuries de viande confirmées par une province.

Saviez-vous qu'il y avait eu exemption ministérielle?

M. Tom Rosser: Oui, monsieur le président. Je crois que j'ai fait référence plus tôt à la souplesse réglementaire dont l'ACIA a fait preuve dans le cadre de la réponse à la COVID, et cela en faisait partie, il me semble.

M. Warren Steinley: Merci beaucoup.

Pourriez-vous me dire s'il y a eu des problèmes de salubrité associés à la viande exemptée d'inspection fédérale, mais peut-être soumise à une inspection provinciale? Y a-t-il eu des problèmes de qualité et de salubrité des aliments?

M. Tom Rosser: Tout ce que je peux vous dire, faute de pouvoir vous fournir une réponse précise, c'est que je ne suis pas au courant de problèmes de salubrité des aliments liés à cette mesure temporaire.

M. Warren Steinley: Merci beaucoup.

C'est une bonne nouvelle, bien sûr. Donc, croyez-vous que l'on pourrait éventuellement penser à accorder aux installations qui détiennent un permis provincial la même possibilité de déplacement interprovincial des produits qu'aux installations détenant un permis fédéral? Croyez-vous que c'est une conversation qui devrait avoir lieu entre les provinces et Agriculture Canada?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, j'aimerais simplement confirmer que c'est une idée qui fait l'objet de discussions depuis un certain temps déjà. Si ma mémoire est bonne, le Comité, dans son rapport sur la transformation alimentaire de l'an dernier, a fait une recommandation en ce sens.

Mais il s'agit là encore d'une question réglementaire qui relève de l'ACIA, bien que ce soit un sujet de discussion que nous puissions aborder ici. Nous avons entendu diverses personnes, que ce soit au sein de ce comité ou ailleurs, nous presser d'établir ce qui pourrait être possible dans ce dossier.

M. Warren Steinley: Je vous en suis très reconnaissant. Vraiment.

J'ai un ami de Caronport qui produit du bœuf des neiges, et j'en profite pour lui faire un peu de publicité gratuite. C'est l'un des meilleurs produits du bœuf que vous pouvez vous procurer. C'est un croisement des races Wagyu et Holstein. Il ne peut toutefois pas en vendre à l'extérieur de la province. Il ne peut pas l'offrir à Medicine Hat ni au sud de la frontière. Voilà une question sur laquelle nous pourrions travailler ensemble en tant que législateurs afin de rendre ce commerce possible.

Espérons que vous pourrez nous revenir sur certaines de ces conversations possiblement en cours et, qui sait, aider les producteurs. Certaines des conversations que vous avez pourrions ainsi nous permettre de trouver du bœuf saskatchewanais de bonne qualité partout au pays.

Merci beaucoup.

Monsieur le président, je crois que mon temps est écoulé.

Le président: Vos histoires de bon bœuf me donnent faim, monsieur Steinley, et j'irais bien souper, mais nous allons plutôt passer à Mme Taylor Roy.

Vous avez la parole pendant cinq minutes, madame Taylor Roy.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite d'abord vous remercier, madame Akman et monsieur Rosser, pour votre présence parmi nous aujourd'hui, ainsi que pour tout le travail que vous avez fait en agriculture et en agroalimentaire durant cette pandémie afin de soutenir les agriculteurs et de collaborer avec les associations du secteur pour fournir l'aide accordée aux agriculteurs et à l'industrie de la transformation alimentaire.

Mes questions sont beaucoup plus générales et portent sur la façon dont la résilience de la chaîne d'approvisionnement peut être améliorée.

Il a été question des difficultés relatives au commerce interprovincial et aussi de certains effets généraux de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement. Deux choses m'intriguent.

Il y a d'une part les produits locaux. Vous avez parlé du moyen terme et du long terme. Mais y a-t-il un plan pour stimuler l'agriculture locale à petite échelle et la capacité de ces producteurs à offrir leurs aliments sur le marché dans les zones où il y a un besoin?

• (1620)

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je remercie la députée pour sa très judicieuse question. Je vais formuler quelques courtes observations à son intention, puis je laisserai peut-être le soin à Justine de poursuivre.

Oui, absolument, je pense avoir fait référence à notre dialogue avec les États-Unis au sujet des chaînes d'approvisionnement, et il est certain qu'une façon de rendre ces chaînes d'approvisionnement plus résilientes est de les raccourcir. Il y a peut-être des possibilités d'y arriver.

J'aimerais également souligner — et Mme Akman pourra peut-être en parler — que lorsque nous examinons la résilience de la chaîne d'approvisionnement, la vulnérabilité tend à être la plus grande à l'échelle communautaire dans les petites collectivités éloi-

gnées. Cela signifie que ce sont ces situations qui pourraient offrir le plus grand potentiel de renforcer la résilience en raccourcissant les chaînes d'approvisionnement et en augmentant l'approvisionnement local. En tant que ministère, nous participons à des projets pilotes dans des collectivités comme Gjoa Haven et d'autres afin d'aider les collectivités individuelles à faire des progrès à ce chapitre.

Madame Akman, avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

Mme Justine Akman: Pas grand-chose, mais j'aimerais signaler qu'il existe un programme que l'on appelle le Fonds des infrastructures alimentaires locales. L'idée est que ce qui peut soutenir l'infrastructure alimentaire locale pourrait être presque n'importe quoi. Dans certaines collectivités, même le fait d'investir dans la réfrigération peut être extrêmement déterminant.

En tant qu'organisation, nous surveillons nous-mêmes les tendances de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Considérons notamment le fait que, compte tenu de la pandémie et de l'avènement du commerce électronique, les aliments circulent très différemment maintenant par rapport à ce qui se faisait précédemment, ainsi que les possibilités que ces nouvelles façons de faire nous donnent de raccourcir les chaînes d'approvisionnement alimentaire et de les rendre plus résilientes. Je dirais que ce sont des observations que des détaillants comme Walmart nous ont signalées à maintes reprises. Ils nous ont également beaucoup parlé de leur désir de s'associer au gouvernement et à d'autres intervenants pour soutenir réellement les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales et investir dans la production alimentaire locale. Cette question fait l'objet de discussions soutenues au sein de notre ministère en ce moment. Nous cherchons à comprendre comment nous pourrions rendre les chaînes d'approvisionnement aussi solides que possible à l'avenir.

Mme Leah Taylor Roy: Merci de vos observations et du travail que vous faites à cet égard. Je voudrais, bien sûr, appuyer ce qui a été dit au sujet des obstacles au commerce interprovincial et dire qu'il serait formidable que davantage de produits « fabriqués au Canada » puissent traverser les frontières.

Sur ce point et en ce qui concerne les bonnes protéines de la Saskatchewan, j'ajouterais également, en tant que végétarienne, que les protéines végétales sont un excellent produit. En Saskatchewan, nous avons eu cette supergrappe. Beaucoup de travail a été fait là-bas. Comme je l'ai mentionné à la Chambre l'autre jour, l'un de mes produits préférés est le pois chiche de Three Farmers.

Nous avons un nouveau guide alimentaire. Nous avons mis l'accent sur les produits qui sont plus durables sur le plan environnemental et qui ne sont probablement pas soumis à autant de difficultés dans la chaîne d'approvisionnement, comme c'est le cas des aliments périssables. J'ajouterais à cela, les préoccupations formulées à l'égard du bien-être des animaux.

Est-ce que le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire fait quelque chose pour promouvoir notre nouveau guide alimentaire? Eh bien, il n'est plus tout à fait aussi nouveau. Est-ce que quelque chose est fait pour promouvoir ce guide alimentaire afin d'encourager les gens à manger plus d'aliments d'origine végétale, et pour intégrer cet aspect à nos discussions sur nos chaînes d'approvisionnement et notre résilience globale?

M. Tom Rosser: Monsieur le président, je crois savoir que le guide alimentaire fait partie de la stratégie en matière de saine alimentation que dirige Santé Canada.

Nous sommes en communication soutenue avec Santé Canada afin de nous assurer que ce ministère peut s'acquitter de son mandat. Le nôtre tend à se concentrer davantage sur les aspects économiques de la chaîne agroalimentaire, bien que nous reconnaissons être également des intervenants en ce qui a trait à la sécurité alimentaire et d'autres aspects. Il y a un dialogue interministériel sur ces questions.

Je voudrais également souligner que, oui, nous sommes...

Le président: Monsieur Rosser, je m'excuse. Le temps file.

J'aimerais pouvoir donner plus de temps, mais je dois nous garder sur la bonne voie.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais maintenant me tourner vers Mme Akman.

Étant donné le poste que vous occupez dans l'équipe spéciale du marché du détail et du consommateur, pouvez-vous me dire où en sont les travaux sur le code de bonne conduite? Certaines personnes m'ont dit être inquiètes de voir la vitesse à laquelle les choses avançaient à cet égard. Où en est ce dossier? Y a-t-il un échéancier court et précis pour mettre quelque chose en place?

Il faut dire que, dans la chaîne d'approvisionnement, il est important que les contrats soient respectés et qu'il n'y ait pas de pression induite sur les petits fournisseurs.

• (1625)

Mme Justine Akman: Merci de la question.

Ce dossier a pris beaucoup de notre temps pendant la dernière année, et même plus. Vous savez sans doute déjà que les ministres ont reçu un rapport d'un groupe de membres de l'industrie qui travaillent de concert pour préparer une proposition à soumettre au gouvernement. Cette question relève aussi de la compétence des provinces. Alors, nous attendons toujours les propositions de ce côté.

Nous prévoyons recevoir un rapport au mois de mars. Nous devons prendre un peu de temps pour y réfléchir et en discuter davantage.

Nous suivons de très près le processus. Les discussions vont bon train.

M. Yves Perron: Voilà qui me rassure.

J'ai une autre question pour vous.

M. Rosser et vous avez parlé de la nécessité de raccourcir la chaîne d'approvisionnement et de transformer plus de produits localement.

Envisagez-vous d'apporter un soutien supplémentaire, notamment aux entreprises d'abattage, afin qu'il y ait davantage de plus petits abattoirs de proximité? Mon collègue conservateur a mentionné l'industrie du bœuf tantôt, mais je sais que celles du porc et de la volaille ont le même besoin.

M. Tom Rosser: C'est une des idées dont nous discutons pour renforcer la résilience de nos chaînes d'approvisionnement. Nous dialoguons avec nos homologues des États-Unis et des provinces. Nous n'avons pas encore de programmes précis pour atteindre cet

objectif, mais c'est quelque chose que nous envisageons, alors que nous faisons un retour sur ce que la pandémie nous a appris.

Le président: Merci, monsieur Rosser.

Merci beaucoup, monsieur Perron.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous couvrons les questions relatives à la chaîne d'approvisionnement depuis ce qui semble être deux bonnes années maintenant. Notre comité de l'agriculture était l'un des rares à fonctionner dans les premiers jours de la pandémie. Bien sûr, nous avons produit un rapport assez substantiel sur la capacité de traitement au cours de la législature précédente.

Monsieur Rosser, nous avons entendu de nombreux témoignages sur la centralisation de notre capacité d'abattage, en particulier dans les usines de transformation de la viande comme celles de grandes multinationales comme Cargill. Nous avons beaucoup parlé de programmes comme le Fonds des infrastructures alimentaires locales, et de nombreux témoins n'ont pas manqué de demander que le gouvernement fédéral intervienne davantage pour fournir le capital nécessaire pour favoriser cette décentralisation.

J'interviens ici en milieu de séance, alors il se peut que vous ayez déjà répondu à la question que je vais vous poser, mais pourriez-vous vous prêter au jeu et faire le point sur les efforts déployés par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour favoriser une approche décentralisée de notre capacité d'abattage et nous permettre ainsi de résister à ce genre de perturbations à l'avenir?

M. Tom Rosser: Je dirai, juste rapidement, qu'en réfléchissant à l'expérience de la pandémie, l'idée de raccourcir les chaînes d'approvisionnement dans divers segments du secteur en est une que nous avons assurément entendue à maintes reprises. À ce jour, nous n'avons pas de programmes particuliers pour concrétiser cet objectif. Nous avons divers programmes qui pourraient être utiles à ceux qui cherchent à construire une infrastructure alimentaire qui mise davantage sur les ressources locales. Dans le cadre de nos discussions avec les provinces et les territoires, nous réfléchissons également à plus long terme à la façon dont nous pouvons utiliser ou adapter nos programmes existants afin de mieux soutenir la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

M. Alistair MacGregor: Formidable.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Notre dernière série de questions ira au Parti conservateur, pour cinq minutes.

M. John Barlow: Merci, monsieur le président.

Merci encore à nos témoins de leur présence, et merci de nous donner de bons renseignements.

Monsieur Rosser, j'aimerais revenir sur les tables de consultation du secteur. Je crois que ce qui me préoccupe ici, c'est que nous avons remplacé un programme et les tables rondes sur la chaîne de valeur par quelque chose qui est loin d'être aussi substantiel. Regardez les noms de ces tables de consultation du secteur — Réglementation souple, Durabilité, Demande des consommateurs et tendances du marché, et Développement des compétences. On ne fait aucune mention de la question clé qui nous occupe: la chaîne d'approvisionnement.

Je vous ai posé la question auparavant, et je n'ai pas vraiment obtenu de réponse. Je suis juste curieux de savoir si l'une de ces tables de consultation abordera effectivement la question de la chaîne d'approvisionnement. Si oui, pouvez-vous me dire laquelle? Quelles parties prenantes ont-elles demandé à être intégrées à ce processus?

• (1630)

M. Tom Rosser: Je dirai deux choses. Évidemment, comme nous l'avons fait remarquer, les chaînes d'approvisionnement sont des choses complexes. Il y a différentes tables, des tables thématiques, qui traiteront de différents aspects de ces chaînes d'approvisionnement. Il y en a une sur la réglementation agile. Nous avons parlé à plusieurs reprises de la facilitation du commerce interprovincial, etc. Nous avons une table qui se penche là-dessus.

M. John Barlow: Monsieur Rosser, je suis désolé. Mon temps de parole est limité. En gros, vous dites que ce sera réparti, qu'il n'y aura pas de table qui sera strictement axée sur la chaîne d'approvisionnement. Elles s'y intéresseront, mais seulement en fonction de certains aspects. Je comprends cela.

Je suppose que je vais revenir à mes premières questions sur la réglementation du transport des animaux. Vous avez dit qu'Agriculture Canada n'a pas d'échanges avec Santé Canada au sujet de cette réglementation. Je trouve cela très déconcertant, dans la mesure où, de toute évidence, le secteur agricole va être considérablement touché par cette réglementation et son application. Je suis vraiment déçu qu'Agriculture Canada n'ait pas, à l'interne, de position sur le report ou le non-report de cette réglementation par rapport à la date limite du 20 février.

Êtes-vous en train de me dire qu'Agriculture Canada ne participe pas aux discussions sur le report ou le non-report de cette réglementation?

M. Tom Rosser: Je suis désolé si je me suis mal exprimé tout à l'heure, mais ce n'est absolument pas le cas. Nous avons des échanges très soutenus avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les intervenants concernés au sujet de cet enjeu et de la marche à suivre.

La réglementation proprement dite relève de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais cela ne signifie pas que nous ne nous y intéressons pas activement et que nous ne sommes pas en dialogue actif avec ceux qui sont visés par cette réglementation.

M. John Barlow: Le gouvernement libéral vient d'organiser un sommet national sur la chaîne d'approvisionnement pour tenter d'aborder certaines de ces questions. Pouvez-vous fournir au Comité une liste des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire qui ont participé à ce sommet?

M. Tom Rosser: Bien sûr, je pense que nous pouvons le faire. Je peux vous dire qu'il y avait les principaux intervenants du secteur agricole. Puis, bien sûr, il y avait des gens des chemins de fer et des ports, des détaillants et d'autres qui s'intéressent à la chaîne de va-

leur agroalimentaire sans vraiment en faire partie. Ces deux types d'intervenants étaient présents ont participé à ce sommet.

Je ne vois aucune raison pour laquelle nous ne serions pas en mesure de vous fournir ces renseignements.

M. John Barlow: Je vous remercie.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à M. Epp.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur Rosser.

J'aimerais revenir sur ce que vous avez dit, à savoir qu'il y a eu une table ronde sur la réglementation agile.

Est-ce qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a un commentaire à faire sur, si je comprends bien, la proposition d'ajouter une autre couche de surveillance, une vue d'ensemble, un autre comité consultatif en ce qui concerne l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Il est certain que nous recherchons une rationalisation accrue fondée sur la science et la sécurité, mais comment l'ajout d'un autre niveau à un processus réglementaire canadien déjà rigoureux et respecté dans le monde entier peut-il contribuer à un environnement réglementaire plus souple?

M. Tom Rosser: Encore une fois, il s'agit d'une initiative de Santé Canada, mais c'est une question à laquelle nous nous intéressons activement. Le cadre législatif actuel date, je crois, de 2002 ou à peu près. L'idée est d'essayer d'ajouter un peu de prévisibilité et de transparence — tout en restant rigoureusement axé sur la science —, d'examiner le cadre et d'intégrer des experts de l'extérieur au processus. Je pense que c'est la motivation sous-jacente.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Le président: Nous allons enfin passer à M. Louis, pour cinq minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

Monsieur Rosser, j'aimerais poursuivre. J'allais poser une question sur les tables de consultation du secteur. Vous n'avez pas eu l'occasion de répondre, alors peut-être pourrez-vous nous en dire un peu plus. Le sommet sur la chaîne d'approvisionnement est l'un de ceux que nous avons organisés. Nous avons également organisé des tables de consultation du secteur afin de créer un dialogue entre les représentants du secteur agricole et les représentants du gouvernement. Vous avez parlé de discussions avec des experts extérieurs pour créer ce dialogue.

Je sais que vous avez mentionné les quatre thèmes: la réglementation souple, la durabilité, la demande des consommateurs et les tendances du marché, ainsi que le développement des compétences. Pouvez-vous nous donner un aperçu de l'évolution de ces discussions et de ce qu'on y dit au sujet des enjeux relatifs à notre chaîne d'approvisionnement?

M. Tom Rosser: En ce qui concerne les tables de consultation du secteur, je dirais que nous sommes passés de 15 ou 18 tables très axées sur les produits de base — il y en avait une pour les moutons, une pour les céréales, etc. — à des tables à fonction davantage thématique. J'en ai nommé quelques-unes et je pense que nous pouvons vous en fournir une liste complète.

Avec la COVID, nous avons pris un peu de retard dans la mise en place de ces tables de consultation du secteur. Certaines d'entre elles sont opérationnelles depuis un certain temps. D'autres sont en train de se mettre en place. Je pense que nombre d'entre elles peuvent contribuer à notre réflexion sur les chaînes d'approvisionnement.

Je tiens toutefois à souligner que les tables de consultation du secteur ne sont pas notre seul mécanisme pour discuter de ces questions avec l'industrie. Nous avons parlé du processus de la chaîne de valeur de Transports Canada. Nous avons notre propre réseau du secteur alimentaire. En marge de ces tables, nous avons cherché à sensibiliser l'industrie, à la fois sur les inondations de la Colombie-Britannique et sur la COVID. Bref, nous avons beaucoup d'autres mécanismes. Nous avons également notre Conseil des politiques alimentaires, alors nous avons beaucoup de mécanismes différents pour intervenir auprès des gens au sujet de la chaîne d'approvisionnement.

• (1635)

M. Tim Louis: Merci.

L'une des choses que nous avons entendues concernait davantage la pénurie en matière de compétences, de main-d'œuvre qualifiée. C'était l'un des grands enjeux à l'ordre du jour.

Lorsque vous parlez du développement des compétences, faites-vous référence à l'immigration, au fait d'attirer plus de jeunes ou de personnes qui n'appartiennent pas « officiellement » à ce secteur? Pouvez-vous préciser votre définition du développement des compétences?

M. Tom Rosser: Quand on pense aux aspects à court et à long terme, c'est tout cela à la fois. Il est certain qu'il faut attirer les gens vers des carrières dans ce secteur et voir comment, au fil du temps, l'automatisation peut relever le niveau de compétence de certains de ces emplois et réduire la dépendance à l'égard d'une main-d'œuvre moins qualifiée, des travailleurs étrangers temporaires, des voies d'accès à la résidence permanente, etc. Toutes ces choses font partie de la solution à ce qui est manifestement un problème assez complexe et durable.

M. Tim Louis: Je vous remercie.

Oui, j'ai oublié de mentionner l'automatisation, qui est un sujet que nous avons étudié précédemment. Je suis conscient de cela.

Je m'en voudrais de ne pas parler des passages frontaliers. Vous avez mentionné les passages frontaliers, les blocages qui se produisent en Alberta et qui nuisent à l'industrie bovine et à la livraison des aliments destinés aux animaux. Vous avez également parlé de Windsor, où le blocage a des répercussions sur notre secteur des serres, et je pense que vous avez mentionné le porc, ainsi que les engrais et autres intrants. Vous avez également dit que nous sommes très dépendants des intrants pour les fruits et légumes, surtout en hiver. Je crois savoir que nous avons un système de juste-à-temps.

Alors que nous essayons d'éviter que les choses ne dérapent, certaines commandes sont annulées. Il semble que ces interruptions à la frontière vont commencer à se répercuter dans les supermarchés. Pouvez-vous nous en dire plus sur le temps qu'il nous reste avant que l'interruption de nourriture attribuable à ces blocages ne se fasse réellement sentir par les consommateurs?

M. Tom Rosser: J'hésite à fixer un délai. Évidemment, c'est inquiétant lorsque les principaux points d'entrée aux frontières sont

en panne. Nous espérons que la situation ne durera pas beaucoup plus longtemps, mais plus elle dure, plus les risques de perturbations visibles sont grands, qu'il s'agisse des aliments pour animaux, des animaux vivants ou de la nourriture destinée aux épiceries.

C'est inquiétant, et nous espérons que la situation ne durera pas au point de devenir un problème majeur.

M. Tim Louis: Merci beaucoup de votre présence.

Merci, monsieur le président. Je crois que mon temps de parole est terminé.

Le président: Merci, monsieur Louis.

Au nom du Comité, je remercie les témoins, Mme Akman et M. Rosser, de leur présence.

Nous allons passer au deuxième groupe de témoins.

Chers collègues, je vous prie de ne pas trop vous éloigner parce que la transition sera rapide. Nous allons passer directement au deuxième groupe de témoins. Nous reprendrons dans un instant.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

Le président: Quelle transition rapide!

Merci aux témoins, ainsi qu'à notre greffière et à l'équipe exceptionnelle dans la salle pour leur bon travail.

Nous entamons la deuxième partie de la réunion. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de recevoir plusieurs témoins par vidéoconférence.

Nous accueillons M. Serge Buy, président-directeur général du Conseil de l'innovation agroalimentaire; M. Bob Lowe, président, et Mme Fawn Jackson, directrice, Politique et affaires internationales, de la Canadian Cattlemen's Association; ainsi que Mme Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale d'Aliments et boissons Canada.

Les témoins disposeront de cinq minutes chacun pour faire leur déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par vous, monsieur Buy.

M. Serge Buy (président-directeur général, Conseil de l'innovation agroalimentaire): Merci beaucoup, monsieur le président. Bonjour, mesdames et messieurs.

Tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire connaissent des problèmes qui existaient avant la pandémie. D'abord, la production alimentaire subit les effets des maladies, des ravageurs, des phénomènes météorologiques — comme la sécheresse dans les Prairies en 2021, les incendies et les inondations en Colombie-Britannique —, de la disponibilité de la main-d'œuvre, de la capacité d'adopter de nouvelles technologies, etc.

Ensuite, le secteur de la transformation et de l'emballage subit également les contrecoups du manque de main-d'œuvre, d'une moins grande adoption des nouvelles technologies ici que chez certains de nos concurrents internationaux et, durant la pandémie, de la difficulté de s'adapter aux nouveaux besoins. En outre, les grèves, les barrages, les inondations, les incendies et d'autres événements ont aussi des répercussions sur la logistique.

Finalement, le secteur de la distribution fait face à ses propres difficultés liées à la disponibilité de la main-d'œuvre.

D'autres témoins très compétents se concentreront sur les questions relatives à la réglementation, aux ressources financières et à la pénurie de main-d'œuvre. Pour sa part, le Conseil de l'innovation agroalimentaire mettra l'accent sur le rôle que la recherche et l'innovation peuvent jouer pour régler certains problèmes qui touchent la chaîne d'approvisionnement.

Grâce à la recherche et à l'innovation, nous avons mis au point des cultures qui poussent bien dans notre climat froid et qui résistent à certains ravageurs et à certaines maladies. Le canola est un exemple de nos exploits: aujourd'hui, il génère près de 12 milliards de dollars en exportations. Nous avons également conçu de nouvelles variétés de vignes, malgré des températures inférieures à 30 degrés. Je suis sûr que M. Drouin vous invitera toutes et tous à visiter Stonehouse Vineyard, un nouveau vignoble situé près d'Alexandria qui produit de très bons vins.

Nous savons tous que les conditions météorologiques changent. Il peut sembler un peu étrange de parler de réchauffement climatique alors que la majorité d'entre nous avons encore de la neige à pelleter — peut-être pas M. MacGregor. Cependant, c'est une réalité qui nous oblige à nous préparer à faire face à des situations et à des maladies qui continueront d'avoir des répercussions sur la production alimentaire au Canada. À titre d'exemple, le projet 4DHeat, soutenu par Genome Prairie et Ontario Genomics, cherche à augmenter le gain et à gérer le risque lié à d'importantes maladies.

Par ailleurs, nous devons aussi nous efforcer d'accroître l'autonomie du Canada pour remédier au problème de la sécurité alimentaire. Les prix des aliments augmentent; les fruits et les légumes coûtent de plus en plus cher; par conséquent, des segments de la population ne peuvent pas offrir de choix sains à leurs familles. Une des solutions à ce problème est d'investir dans des technologies qui permettront d'augmenter la production de l'agriculture verticale de manière durable et à un coût moins élevé. De plus, en accroissant la production locale, on diminuera la pression sur le système. Je ne suggère pas que le Nunavut devrait commencer à cultiver et à exporter des ananas, mais peut-on donner aux différentes collectivités les moyens de produire les aliments dont elles ont besoin à un coût raisonnable? À cet égard, j'applaudis la Fondation de la famille Weston: elle a annoncé mardi qu'elle lançait une initiative de plus de 33 millions de dollars pour mettre sur pied des centres d'innovation qui chercheront des moyens de cultiver des fruits et des légumes au Canada durant toute l'année.

Au chapitre de la transformation et de l'emballage, il faut continuer à investir dans la robotique, l'intelligence artificielle et les grands systèmes de données. L'avenir du secteur en dépend. Le domaine de la logistique a aussi des défis majeurs à relever: il utilise encore des tableaux pour analyser les routes et des modèles de transport datant du XIX^e siècle. La recherche et l'innovation lui permettront de moderniser ses activités. Des aliments, des médicaments et de l'équipement de protection individuelle sont livrés par drones dans les régions rurales et éloignées du Canada.

Nous sommes ravis que de grandes sociétés, comme des entreprises de télécommunications, se joignent aux efforts. Telus est un exemple d'entreprise de télécommunications qui a intégré efficacement le secteur agroalimentaire: elle a lancé Telus Agriculture dans le but de fournir des solutions. M. James Nolan, professeur à l'Université de la Saskatchewan, a souligné que le recours à l'informatique quantique apporterait des gains d'efficacité dans le domaine

de la logistique, tout en émettant des réserves par rapport au coût élevé de la technologie. Nous devrions faire des recherches dans ce domaine.

Nous devons employer une approche coordonnée pour relever les défis actuels et régler les problèmes futurs. Le Conseil de l'innovation agroalimentaire, appuyé par des dizaines d'organisations, recommande l'élaboration d'une stratégie nationale sur la recherche et l'innovation dans le secteur agroalimentaire. Cet effort devrait être codirigé par des représentants des gouvernements et de l'industrie. Il devrait cibler quelques objectifs tangibles et atteignables, avec des résultats mesurables et un échéancier serré. La mise en œuvre d'une stratégie globale nous permettra d'adopter une approche proactive pour affronter les défis actuels et éviter certaines crises à venir.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions, en français ou en anglais.

• (1645)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Buy.

Nous passons maintenant à la Canadian Cattlemen's Association.

La parole est à vous, monsieur Lowe.

M. Bob Lowe (président, Canadian Cattlemen's Association): Je vous remercie.

Comme vous l'avez dit, je m'appelle Bob Lowe. Je suis un producteur de bœuf du Sud de l'Alberta et président de la Canadian Cattlemen's Association. Je suis accompagné de Mme Fawn Jackson, directrice de la politique et des affaires internationales de l'association.

Je vous remercie de nous avoir invités à discuter avec vous des défis liés à la chaîne d'approvisionnement dans le secteur canadien du bœuf et à parler des solutions que l'industrie et le gouvernement peuvent mettre en œuvre ensemble pour renforcer la résilience.

Quand la pandémie de COVID-19 a été déclenchée, nous savions qu'il y aurait des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Nous avons été ravis que le gouvernement du Canada reconnaisse que l'agriculture est un service essentiel, assurant ainsi le mouvement continu des produits au Canada et à l'étranger.

Au cours des trois dernières années, le secteur a obtenu des résultats remarquables compte tenu des circonstances. Cependant, la conjonction de la pandémie et de phénomènes météorologiques violents a mis en lumière des champs qui doivent être renforcés pour favoriser la résilience à long terme. Les défis liés à la chaîne d'approvisionnement comprennent le manque de redondance dans le secteur de la transformation, les pénuries de main-d'œuvre, les blocages de grandes routes commerciales et les effets de phénomènes météorologiques violents comme les incendies, les inondations et les sécheresses.

S'il y a une leçon à tirer des trois dernières années, c'est que les investissements dans des infrastructures solides, la création rapide de programmes d'urgence pertinents et la priorisation du commerce sont essentiels à la résilience à long terme. Notre secteur a cerné des investissements clés qui aideront à renforcer la résistance aux pressions actuelles et futures.

D'abord, il faut investir dans la main-d'œuvre pour l'ensemble du domaine de l'agriculture et des industries qui transportent les produits agricoles. La demande mondiale pour les produits agricoles canadiens croît rapidement, mais les problèmes persistants de main-d'œuvre minent le potentiel de croissance du marché et sa résilience face aux défis comme la COVID-19.

En 2017, 16 500 postes de notre secteur sont demeurés vacants, ce qui nous a coûté 2,9 milliards de dollars en pertes de revenus. Dans toutes les provinces et pour tous les produits, les pénuries de main-d'œuvre ont des répercussions sur les niveaux de production actuels, sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement et sur le potentiel de croissance.

J'ai mentionné le marché mondial. Notre industrie dépend du commerce: le secteur du bœuf exporte 50 % de sa production. D'un côté, nous devons être mesure d'acheminer nos produits vers les marchés; de l'autre, nous devons pouvoir importer des produits quand nous avons des problèmes, par exemple, de capacité de transformation. Les perturbations du commerce ont eu des répercussions énormes sur la résilience de notre secteur et, par conséquent, de nos chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Pour favoriser la croissance économique du Canada et la stabilité des chaînes d'approvisionnement, il faut continuer à faire du commerce une priorité et à diversifier les marchés. Il faut également investir davantage dans les solutions visant à lever les obstacles non techniques au commerce.

J'en profite pour remercier la ministre Bibeau et la ministre Ng pour les efforts qu'elles ont déployés récemment en vue de convaincre la Corée du Sud et les Philippines de rouvrir leurs frontières. Je remercie également tous les membres du Comité, qui sont toujours prêts à nous offrir leur aide.

Par ailleurs, pour assurer notre succès à long terme, il faut investir dans les corridors de transport, de sorte que les routes, les chemins de fer, les ports, etc., puissent résister aux phénomènes météorologiques violents. Il faut les entretenir et les prémunir contre les changements climatiques, au moyen notamment de mesures de prévention, comme des digues, et de redondance, comme des routes de contournement. De plus, l'ensemble de la communauté doit accorder la priorité aux infrastructures rurales et investir dans celles-ci, car une grande partie du PIB du Canada en dépend.

Nous recommandons d'investir dans les infrastructures rurales essentielles, y compris les systèmes d'irrigation, les routes, les ponts et les structures d'atténuation des inondations, ainsi que dans l'expansion de l'accès fiable et abordable à Internet à large bande en milieu rural.

Je cède maintenant la parole à Mme Jackson.

Mme Fawn Jackson (directrice, Politique et affaires internationales, Canadian Cattlemen's Association): Je vous remercie, monsieur Lowe.

La pandémie a montré qu'il fallait avoir à sa disposition des vaccins efficaces et qu'il fallait être prêt à affronter des crises sanitaires. Cela comprend les menaces d'éclousions de maladies animales. Une crise grave touchant la santé des animaux aurait des répercussions importantes sur notre secteur.

En deux mots, nous ne sommes pas prêts à faire face à la menace réelle d'une écloison de fièvre aphteuse. Il faut investir immédiatement dans une banque canadienne de vaccins contre la fièvre aph-

teuse, comme nos voisins du Sud l'ont fait. Une écloison de fièvre aphteuse pourrait coûter entre 50 milliards et 60 milliards de dollars à l'économie canadienne. C'est une priorité absolue pour les producteurs canadiens de bœuf et une de nos plus importantes demandes de financement fédéral.

Les phénomènes météorologiques violents récents et la pandémie de COVID-19 ont aussi montré l'importance des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour la viabilité économique de nos producteurs. Durant les dernières années, nous avons eu recours à Agri-relance pour nous remettre des inondations, des incendies, des problèmes de capacité de transformation et des sécheresses. Il faut continuer à investir de plus en plus dans les programmes de gestion des risques de l'entreprise, car ces programmes aident les producteurs à surmonter les difficultés et à mieux se préparer pour l'avenir.

Nous remercions les équipes qui ont travaillé à la conception et à la prestation de ces programmes, et nous attendons avec impatience que des améliorations leur soient apportées pour qu'ils soient encore mieux adaptés aux problèmes de demain. Je n'ai pas le temps aujourd'hui d'entrer dans les détails, mais nous serions ravis de rencontrer les membres du Comité pour avoir une discussion approfondie sur les solutions pour l'avenir.

Merci. Nous répondrons avec plaisir à vos questions.

• (1650)

Le président: Merci, madame Jackson.

Je donne maintenant la parole à Mme Sullivan, pour cinq minutes.

Mme Kathleen Sullivan (présidente-directrice générale, Aliments et boissons Canada): Bonjour.

Je suis Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale d'Aliments et boissons Canada. Nous représentons le secteur canadien de la fabrication des aliments et des boissons.

Je suis aussi coprésidente du Réseau du secteur de l'alimentation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et je codirige un projet visant à dresser un plan stratégique sur la main-d'œuvre pour les secteurs canadiens de l'agriculture et de la fabrication des aliments et des boissons, en collaboration avec la Fédération canadienne de l'agriculture et le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture.

Je vous remercie de m'avoir invitée à discuter avec vous.

La souveraineté alimentaire du Canada repose sur le système alimentaire du pays. Notre système alimentaire contribue aux économies nationale, provinciales, territoriales et régionales du Canada; il nous aide à atteindre nos objectifs en matière de commerce international; et il sous-tend la production et la sécurité alimentaires locales. Le système alimentaire est aussi une chaîne d'approvisionnement complexe qui relie près de 200 000 exploitations agricoles, 8 000 fabricants d'aliments et de boissons, 15 000 commerces de détail et 100 000 restaurants, qui travaillent tous ensemble, en collaboration avec les fournisseurs d'intrants et le secteur du transport, pour nourrir la population canadienne.

Durant les deux dernières années, la chaîne d'approvisionnement alimentaire du Canada a subi de la pression démesurée et déstabilisante. Aujourd'hui, plus de 90 % des entreprises alimentaires canadiennes ont des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement.

Les raisons sont complexes. Elles comprennent les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales causées par la pandémie, la hausse des prix, les catastrophes naturelles et les perturbations des infrastructures de transport.

Dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons, le problème le plus grave est celui de la main-d'œuvre. Ce secteur est le plus important employeur manufacturier au pays. Cependant, aujourd'hui, la proportion moyenne de postes vacants chez les fabricants canadiens d'aliments et de boissons s'élève à 25 %. Ce chiffre est absolument ahurissant. D'après nos estimations, la pénurie de main-d'œuvre a entraîné une réduction de production excédant 20 %. Il y a donc 20 % moins d'aliments à exporter ou à utiliser pour nourrir la population canadienne.

La crise de la main-d'œuvre a des répercussions bien réelles sur l'ensemble des produits, des régions et des entreprises de toutes tailles. Je vous donne quelques exemples.

Aliments LUDA est une entreprise de transformation de taille moyenne située à Pointe-Claire, au Québec. Elle produit des soupes, des sauces et des mélanges sur mesure pour les services alimentaires et les marchés industriels. Au maximum de sa capacité, son effectif est de 80 employés, mais aujourd'hui, 20 % de ses postes sont vacants. L'entreprise réussit seulement à remplir 70 à 80 % de ses commandes, et elle perd des ventes.

À Winnipeg, Medallion Milk connaît des pénuries de main-d'œuvre depuis le début de la pandémie, plus précisément dans le secteur de la production. En moyenne, le taux de postes vacants dans son équipe de production est de 20 %. Je souligne qu'il ne faut surtout pas oublier à quel point le manque d'employés alourdit le fardeau porté par les employés qui restent.

Olymel est une des plus grandes entreprises de transformation de la viande au Canada. Elle a des usines au Québec, en Alberta, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. L'automne dernier, les médias ont rapporté qu'elle avait besoin de 3 000 travailleurs. Olymel a annoncé qu'elle cessera ses activités d'abattage à son usine de Princeville, au Québec, en mars prochain à cause de son manque d'employés.

À Brampton, en Ontario, Maple Lodge Farms, la plus grande entreprise indépendante de transformation de poulet au Canada, mène ses activités avec un effectif réduit de 25 %. L'entreprise a apporté des changements importants à son offre de produits. Elle a aussi ajouté des heures supplémentaires, ce qui rend le travail encore plus exigeant pour les employés, qui sont déjà épuisés à cause de la pandémie.

Ce ne sont là que quelques exemples des histoires que nous avons entendues et que nous continuons à entendre de la part d'entreprises partout au pays. Nous sommes convaincus que les pénuries persisteront même après la fin de la pandémie; il est même probable qu'elles empirent. À titre d'exemple, un quart des employés de Maple Lodge Farms atteindront l'âge de 65 ans dans les cinq prochaines années. D'autres entreprises se trouvent dans la même situation. Maple Lodge Farms n'a jamais connu un taux de roulement aussi élevé.

Nous reconnaissons et nous accueillons très favorablement les engagements pris récemment par les gouvernements fédéral et provinciaux pour répondre aux problèmes de pénuries de main-d'œuvre. Ces engagements comprennent l'annonce récente d'un investissement de 85 millions de dollars de fonds nouveaux pour ac-

célérer le traitement des demandes chez IRCC. Le problème, c'est que la mise en œuvre de ces initiatives prendra du temps; elles n'apporteront donc pas le secours immédiat qui est nécessaire.

En outre, nous avons été ravis de constater que les lettres de mandat de la ministre Bibeau et de la ministre Qualtrough reconnaissent le besoin de se concentrer sur la main-d'œuvre et d'accorder la priorité à l'élaboration d'une stratégie pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre chroniques dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments.

• (1655)

De fait, l'industrie est déjà intervenue pour jouer un rôle de chef de file dans l'élaboration de cette stratégie.

L'automne dernier, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, la Fédération canadienne de l'agriculture et mon organisation ont lancé un projet pour concevoir un plan stratégique en matière de main-d'œuvre pour nos secteurs afin de résoudre nos problèmes chroniques à cet égard. Ce projet, lancé à l'automne, est déjà en train...

Le président: Madame Sullivan, veuillez m'excuser. Je vous ai accordé environ 25 secondes de plus. Je suis certain que les membres du Comité veulent vous poser des questions, et nous pourrions en apprendre davantage à ce sujet.

Mme Kathleen Sullivan: Bien sûr.

Le président: Nous accorderons la parole à M. Steinley en premier. Vous disposez de six minutes.

M. Warren Steinley: Je vous remercie, monsieur le président. Je remercie également tous les témoins de comparaître aujourd'hui.

Mes questions s'adresseront à Mme Jackson ou à M. Lowe.

Pendant la première heure, nous avons appris que les ministères de l'Agriculture et des Transports discutent de la vaccination obligatoire interprovinciale des camionneurs depuis décembre. J'aimerais savoir si vous avez pris part à ces échanges, au regard de l'importance du camionnage pour vos membres et l'industrie. Si vous avez participé aux discussions, avez-vous parlé des effets de la vaccination obligatoire interprovinciale des camionneurs sur votre association?

Je vous remercie.

M. Bob Lowe: Je vous remercie de cette question. Nous ne disons certainement pas que les gens devraient ou ne devraient pas être vaccinés. Ce que nous disons, c'est que les services essentiels sont ce qui a permis aux choses de continuer de fonctionner et que l'industrie du camionnage est un service essentiel. Il nous semble un peu curieux que les camionneurs doivent subitement être vaccinés, alors que nous ne sommes pas encore sortis de la pandémie.

M. Warren Steinley: Avez-vous abordé la question avec les ministères de l'Agriculture et des Transports, étant concernés parce que certains de vos membres seraient très touchés par cette mesure?

Mme Fawn Jackson: Nous leur avons fait part de nos préoccupations au sujet d'autres interruptions des transports.

M. Warren Steinley: C'est parfait.

Je vous remercie beaucoup. Je céderai la parole à mon partenaire.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Je commencerai avec Mme Sullivan, d'Aliments et boissons Canada. Je pense que vous vous apprêtez à décrire le programme d'urgence pour les travailleurs. Faites-nous-en la description avant que je ne pose mes questions, car la première porte sur le sujet.

Mme Kathleen Sullivan: Je vous remercie beaucoup.

Le secteur de la fabrication d'aliments et de boissons a demandé au gouvernement fédéral de lancer un programme d'urgence pour les travailleurs étrangers qui ferait fond sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires existant. Il n'assouplirait pas les obligations de l'employeur à l'égard des employés ou les mesures de protection des travailleurs, mais il offrirait aux entreprises une souplesse accrue pour, dans l'immédiat, faire venir des travailleurs au Canada afin d'occuper des postes pour apporter du soulagement à la main-d'œuvre existante, qui est épuisée après deux ans de pandémie, et pour nous aider à réellement stabiliser la main-d'œuvre pendant que nous trouvons des solutions à long terme à nos problèmes chroniques de main-d'œuvre.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Selon ce que nous ont affirmé des fonctionnaires ce matin et, certainement, ce que j'entends des 200 000 agriculteurs et 8 000 transformateurs du secteur de la fabrication d'aliments, c'est que la pénurie de main-d'œuvre constitue le principal problème, comme vous l'avez souligné dans votre exposé.

J'apprécie à sa juste valeur le travail que l'industrie accomplit en proposant des solutions et en participant aux tables rondes et aux réunions à long terme.

Des fonctionnaires nous ont indiqué que la ministre a participé récemment à un sommet sur la chaîne d'approvisionnement, mais qu'en raison de la grave pénurie qui sévit actuellement, l'industrie était encouragée à tenir d'autres réunions. Considérez-vous que d'autres réunions s'imposent? Avez-vous le sentiment d'avoir été entendus avec le lancement de la prestation d'urgence pour les travailleurs?

J'ai ici le plan en cinq points. Je sais que nous avons déjà parlé de la question. L'invitation à tenir plus de réunions ne résout pas le problème. Je pense que le seuil de 20 % est bienvenu au Québec, mais je crois comprendre que c'est un seuil de 30 % qui est préconisé au Canada, selon le rapport sur la capacité de transformation.

Avez-vous quelque chose à dire à ce propos?

Mme Kathleen Sullivan: Certainement. Comme vous le savez fort bien, nous avons rencontré environ 55 fonctionnaires jusqu'à présent pour discuter de la pénurie de main-d'œuvre et du besoin d'une réaction d'urgence. La semaine prochaine, nous devons rencontrer de hauts fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, d'Emploi et Développement économique Canada, et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Nous espérons fort qu'ils nous fourniront alors une réponse à notre proposition.

En bref, chaque jour qui passe sans une réaction quelconque est un jour perdu et un jour où nous exerçons encore plus de pression sur nos travailleurs actuels.

Je sais que notre secteur et notre pays ne sont pas les seuls à affronter cette crise de la main-d'œuvre. Cependant, si nous voulons avoir une chance de rétablir notre économie au sortir de la pandémie, force nous est d'admettre que les paramètres fondamentaux de notre main-d'œuvre ont évolué au cours de la pandémie.

Nous devons absolument endiguer la saignée actuelle, stabiliser la main-d'œuvre et proposer collectivement des solutions d'avenir pour le secteur alimentaire et, j'oserais dire, l'ensemble de l'économie, car il s'agit du plus gros problème que de nombreux pays devront affronter.

• (1700)

M. Dave Epp: Je vous remercie.

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, un de vos membres, a également proposé la nomination d'un commissaire à la chaîne d'approvisionnement et l'adoption d'une approche pangouvernementale. Il s'agit à l'évidence de mesures à long terme.

Pouvez-vous formuler des observations à ce sujet, notamment en énumérant les vulnérabilités manifestes qui, outre la main-d'œuvre, touchent notre chaîne d'approvisionnement?

Mme Kathleen Sullivan: La main-d'œuvre constitue une vulnérabilité de taille, tout comme le sont le degré d'automatisation, les infrastructures de transport et les perturbations des transports.

Nous déplorons les blocus actuels, mais nous avons traversé la grève du transport ferroviaire en 2019, les manifestations relatives au pipeline et au secteur ferroviaire en 2020 et la fermeture d'autoroutes et du port de Vancouver en 2021. Chaque année, il se produit un autre incident qui a des répercussions sur les infrastructures de transport du pays. Nous devons manifestement prendre du recul et déterminer comment nous pouvons créer une capacité de pointe au pays, car les problèmes ne font que s'accumuler sur nous.

La main-d'œuvre, le degré d'adoption de l'automatisation dans notre secteur et les transports sont, à mon avis, certaines de nos plus importantes priorités.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Je conclurai avec une dernière question. Qu'avez-vous entendu à propos du code de conduite du secteur de l'épicerie, une question que nous avons également examinée lors d'une précédente étude? Il s'agit d'une mesure essentielle que nous avons préconisée avec vigueur. Qu'est-ce que l'industrie a entendu à ce sujet?

Le président: Vous disposez de 15 secondes.

Mme Kathleen Sullivan: Je fais partie du comité d'élaboration du code de conduite. Je peux vous assurer que ses membres se réunissent plusieurs heures par semaine et que tous les segments de la chaîne d'approvisionnement fournissent un travail et des efforts colossaux pour que nous présentions un code de conduite adapté au Canada qui protège et renforce la chaîne d'approvisionnement et qui en représente les intérêts.

Le président: Je vous remercie, madame Sullivan.

Nous accordons maintenant la parole à M. Turnbull pour six minutes.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins de comparaître aujourd'hui. J'apprécie énormément vos organisations, le travail incroyable que vous accomplissez et tous les intervenants que vous représentez et qui sont essentiels à notre système alimentaire.

Je demanderai peut-être à M. Lowe et à Mme Jackson de ne pas s'offenser si mes questions portent principalement sur les fruits et les légumes et s'adressent à M. Buy aujourd'hui. Je mange du bœuf et j'adore cette viande. Le bœuf canadien est excellent, mais je poserai certaines de mes questions sur le document d'information que M. Buy nous a présenté.

Je remercie M. Buy de nous avoir informés que 80 % des fruits et des légumes du Canada sont importés, information que j'ai trouvée fort révélatrice et un peu choquante.

Je pense que les faits montrent certainement, particulièrement à la lumière des commentaires formulés précédemment sur le guide alimentaire, qu'un régime alimentaire durable comprend plus de fruits et de légumes que n'en consomme le Canadien moyen, de façon générale. Je pense qu'il va sans dire qu'on peut produire beaucoup plus de fruits et de légumes au Canada.

Je remarque, monsieur Buy, que votre document d'information indique qu'il est possible de faire preuve d'innovation à cet égard, notamment en s'adonnant à l'agriculture verticale.

Avez-vous effectué des recherches ou des travaux d'innovation pour remplacer les produits d'importation et établi des catégories précises de fruits et de légumes cultivables au Canada?

M. Serge Buy: Nous n'avons pas réalisé de recherches portant précisément sur ce sujet, mais nos membres se sont penchés sur la question. Nous pensons que les légumes en feuilles et les épices, par exemple, se prêteraient plus que d'autres végétaux à la culture au Canada. Comme je l'ai souligné, l'agriculture verticale ne nous permettra pas de cultiver des ananas au Nunavut, mais nous pouvons certainement essayer de cultiver des laitues et d'autres végétaux.

Steven Webb, du Global Institute for Food Security de Saskatoon, est une excellente ressource à ce sujet. Il y a beaucoup d'information de ce côté.

• (1705)

M. Ryan Turnbull: Je vous remercie de ces précisions.

Monsieur Buy, toujours dans la même veine, j'ai remarqué que vous avez fait référence à un défi en matière d'innovation lancé par Agriculture et Agroalimentaire Canada concernant les nouvelles technologies dans l'industrie canadienne de la transformation de la viande, et je pense que votre document d'information indique que le ministère pourrait lancer davantage de défis semblables.

Êtes-vous d'accord? Quels domaines se prêteraient le mieux à des défis en matière d'innovation, selon vous?

M. Serge Buy: Je suis entièrement d'accord. Je pense que le ministère pourrait en faire beaucoup plus maintenant.

Il réagit à des crises, mais à mon avis, cela ne suffit pas: il faut également être proactif. L'agriculture verticale serait une solution intéressante, par exemple. Le secteur privé réalise des progrès à cet égard. Par exemple, la fondation Weston investit 33 millions de dollars dans le domaine. Personne d'autre ne le fait; j'espère donc...

Je ne devrais pas dire que personne d'autre ne le fait, mais le gouvernement ne prend pas les devants. J'espère qu'il le fera à un moment donné pour faire avancer ce genre de projets.

M. Ryan Turnbull: Nous admettons certainement que des chaînes d'approvisionnement moins longues et plus résilientes sont presque synonymes, dans une certaine mesure.

Je me demande si vous avez des recommandations sur la manière dont Agriculture et Agroalimentaire Canada pourrait favoriser une innovation accrue, puis contribuer à construire les infrastructures ou offrir du soutien pour que ces innovations se répandent.

Comme vous le faites remarquer avec justesse dans votre document d'information, il ne suffit pas d'avoir une idée ou d'innover dans une entreprise ou à une occasion. Il faut que l'idée se propage et que son adoption augmente à l'échelle du système alimentaire. Pouvez-vous me dire ce qu'il faut faire pour établir un système plus propice ou plus habilitant en matière d'innovation?

M. Serge Buy: Nous considérons certainement que le gouvernement pourrait jouer un rôle important à ce chapitre en réunissant tous les acteurs afin de discuter de certaines solutions et d'élaborer une stratégie de recherche et d'innovation à long terme qui mettrait également l'accent sur l'adoption. Oui, le gouvernement peut jouer un rôle important à cet égard.

Je ne pense pas qu'il doive se limiter au financement. Il doit réunir et soutenir les acteurs. De nombreuses entreprises font de l'innovation, mais il faut les aider à propager leurs idées, comme vous l'avez souligné. Je pense que le gouvernement peut jouer un rôle à ce sujet dans le cadre d'une stratégie d'ensemble.

M. Ryan Turnbull: Je vous remercie.

Je remarque que vous réclamez une stratégie nationale en matière de recherche et d'innovation dans le secteur agroalimentaire. Je veux vous demander quel rôle pourraient jouer les collèges et les universités.

Dans ma circonscription de Whitby se trouve le Collège Durham, siège du centre pour l'alimentation. Ce dernier mène des travaux remarquables sur tout le concept du « champ à l'assiette » et fait preuve d'innovation en produisant sa bière et son vin, en cultivant ses propres aliments et en offrant de l'enseignement en accueil et dans d'autres domaines, tout cela au même endroit.

Quel rôle les collèges et les universités pourraient-ils jouer dans cette stratégie d'innovation?

M. Serge Buy: Ce sont des acteurs clés et ils doivent jouer un rôle.

Voilà pourquoi, quand nous avons réclamé l'élaboration de la stratégie, le Conseil des doyens en agriculture, en alimentation et en médecine vétérinaire nous a appuyés, comme l'ont fait des collèges du pays, comme le Collège Olds et d'autres établissements.

Les universités et les collèges doivent certainement jouer un rôle.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Je commencerai en remerciant les représentants des trois organismes de prendre le temps d'être parmi nous aujourd'hui. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Monsieur Buy, permettez-moi de poursuivre avec vous.

Vous avez parlé de la mise en place d'une stratégie nationale en recherche et innovation. Est-ce nécessaire qu'une telle stratégie soit très centralisée? Ne devrait-on pas plutôt donner une liberté d'action aux entreprises et aux établissements d'enseignement?

Entre autres, vous avez mentionné le Conseil des doyens en agriculture, alimentation et médecine vétérinaire. Ses représentants nous ont rencontrés à plusieurs reprises pour lever le drapeau rouge quant au manque d'investissements en recherche dans les universités.

Une politique gouvernementale qui donnerait un crédit d'impôt ou un soutien financier à tout ce qui touche à l'innovation et à la recherche ne serait-elle pas encore plus efficace, sans qu'on ait besoin d'une nouvelle structure administrative?

• (1710)

M. Serge Buy: Vous noterez, monsieur Perron, que je ne suis pas un adepte de la création de nouvelles structures administratives. Par contre, je suis bien d'accord avec M. Blois lorsqu'il propose que nous soyons une superpuissance en agriculture. J'encourage cette idée. Or, si notre pays veut rester la superpuissance qu'il est en agriculture, il nous faudra une stratégie concertée entre le fédéral, les provinces, les établissements postsecondaires et l'industrie.

Il y a des décisions à prendre quant aux endroits où il faut investir, et elles doivent être prises en concertation. Je ne pense pas qu'il faille investir dans tout. Je pense plutôt que nous devons centrer nos investissements sur des choses qui apporteront des avantages, que ce soit la création d'emplois, le soutien à certains emplois ou les exportations. Pour y arriver, il faut une stratégie bien organisée.

M. Yves Perron: Qui dirigerait cette stratégie?

M. Serge Buy: C'est une bonne question.

Plusieurs de mes collègues ont parlé de tables de concertation, de communications et de rencontres. Il y a quelque temps, M. John Manley parlait de la constipation des consultations: il y a des consultations partout, de tout bord et de tout côté, et c'est un peu inquiétant.

Notre organisation préférerait que le gouvernement fédéral et l'industrie aient une vision commune et qu'ils coprésident cette table de concertation en vue d'établir une stratégie nationale une fois pour toutes pour nous diriger pendant les cinq prochaines années. Il est important que le gouvernement ne travaille pas seul de son côté. Il faudrait que le gouvernement, l'industrie et les provinces soient assis à la même table, en même temps.

M. Yves Perron: Oui, car il y aura une question de champs de compétence.

M. Serge Buy: Absolument.

M. Yves Perron: Ce sera long et complexe.

Si l'on commençait par financer adéquatement nos établissements d'enseignement qui font de la recherche et qui forment nos vétérinaires, est-ce que ce serait un pas dans la bonne direction?

M. Serge Buy: Je suis entièrement d'accord qu'il faut les financer de façon adéquate, tout comme il faut financer adéquatement les centres de recherche. J'appuie absolument leurs revendications. Par ailleurs, vous verrez que le Conseil des doyens appuie notre appel. Il ne s'agit pas de choisir l'un ou l'autre; il s'agit de l'un et l'autre ensemble.

Contrairement à ce que vous indiquez, je ne crois pas que le processus prendra nécessairement beaucoup de temps. Je pense qu'il peut s'agir d'un processus rapide qui produira des résultats tangibles.

M. Yves Perron: Certains autres groupes proposent la création d'un poste de commissaire à l'approvisionnement dans le but de coordonner les actions. Cela me semble un peu similaire.

Comment voyez-vous cela?

M. Serge Buy: Comme je viens de le dire, je ne suis pas très favorable à la création de nouveaux niveaux de bureaucratie, car nous en avons déjà plusieurs au Canada. De plus, les commissaires de ceci et de cela n'ont pas obligatoirement tous les pouvoirs voulus. Souvent, on annonce la création d'un tel poste pour régler un petit problème précis, mais ensuite le commissaire n'a pas de réels pouvoirs.

Je pense qu'une stratégie nationale sur l'innovation et la recherche serait différente. Je ne suis pas certain qu'on ait besoin de nouvelles structures administratives. D'ailleurs, une stratégie, c'est un document, c'est un guide, ce n'est pas une nouvelle structure bureaucratique. Je préfère ce genre de chose à de nouvelles couches de bureaucratie, car il y en a déjà beaucoup au Canada.

• (1715)

M. Yves Perron: À court terme, ne pourrait-on pas créer un crédit d'impôt pour l'investissement dans les nouvelles technologies, dans les entreprises qui en ont besoin? Dans le cadre de nos études antérieures, notamment celle sur la transformation, nous avons constaté qu'il y avait un sous-investissement assez important dans l'industrie agroalimentaire au Canada et au Québec.

M. Serge Buy: Vous remarquerez que, la dernière fois que j'ai comparu devant le Comité à ce sujet, j'ai recommandé la création de ce genre de crédit d'impôt. Je suis donc absolument d'accord sur cela. Il est important de créer de telles mesures.

Cela dit, on continue à faire des gestes dans différents endroits afin de régler des crises. Je crois qu'il faut maintenant avoir une vision à long terme. On continue de regarder le présent plutôt que de faire une planification à long terme. C'est justement le problème qui nous a menés là où nous nous trouvons en ce moment.

M. Yves Perron: Oui, mais ne peut-on pas travailler sur ces deux plans à la fois?

M. Serge Buy: On peut certainement le faire. Comme je l'ai dit, c'est absolument ce qu'on doit faire.

M. Yves Perron: Merci, monsieur Buy.

Le président: Merci, monsieur Perron et monsieur Buy.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je commencerai peut-être par Mme Sullivan, d'Aliments et boissons Canada. Je suis enchanté que vous comparaissez de nouveau devant le Comité.

En ce qui concerne les problèmes de main-d'œuvre que vous n'avez pas manqué de souligner, les chiffres sont vraiment décourageants. Même pour quelqu'un qui fait partie du Comité depuis quatre ans et qui connaît ce problème persistant, c'est assez choquant.

Dans ma région, les prix des logements ont bondi de 30 à 40 %. Je voudrais savoir si vos membres effectuent des sondages quelconques auprès de la main-d'œuvre. Que disent les travailleurs à propos du coût de la vie? Ont-ils seulement les moyens de vivre dans les régions où ils travaillent? Je sais que bien des gens aimeraient travailler, mais ils doivent aussi tenir compte d'autres aspects de leur vie, comme les prix des logements, les frais de transport et d'autres facteurs.

Pourriez-vous établir un lien avec cela? Le problème n'est pas isolé. Il doit y avoir des liens avec d'autres facteurs également.

Mme Kathleen Sullivan: Vous avez absolument raison.

Dans la stratégie à long terme à laquelle nous travaillons, les infrastructures figurent parmi les questions auxquelles nous nous attaquons. Les prix des logements, et la disponibilité et l'abordabilité des services de garde d'enfants peuvent poser un problème. Ce n'est pas que le coût des transports collectifs qui entre en ligne de compte. Souvenez-vous que dans les usines, les employés travaillent par quarts. Parfois, la présence même des transports collectifs constitue un écueil. Nous devons réellement examiner la situation dans son ensemble et nous attarder à ce qui permet aux gens de travailler ou de vivre dans des régions où on a besoin d'eux.

Nous observons certainement des problèmes. Dans le secteur de la fabrication d'aliments, on se trouve parfois dans des régions rurales dépeuplées où on peine à trouver des employés. Parfois, on est en zone urbaine, où le coût de la vie fait en sorte qu'il est très difficile de trouver de la main-d'œuvre. Nous constatons que même dans les régions rurales, les prix des logements commencent à augmenter et deviennent légèrement prohibitifs pour nos employés. Nous devons examiner le problème. Le phénomène est relativement nouveau ou s'est certainement accéléré dernièrement en raison de la COVID.

Ce que les transformateurs d'aliments qui recourent au Programme des travailleurs étrangers temporaires ont fait, même avant la COVID, c'est acheter des groupes de logements, parfois par immeubles entiers, pour être certains que leurs employés peuvent habiter les logements à un prix raisonnable.

Comme nous l'avons constaté sur le plan de la disponibilité de la main-d'œuvre au cours des six derniers mois, la situation a évolué et nous allons devoir résoudre la question des infrastructures. Les services de garde d'enfants subventionnés joueront certainement un rôle, mais il y a ici un problème de taille que nous allons devoir résoudre.

M. Alistair MacGregor: Notre étude porte sur les chaînes d'approvisionnement. Une part appréciable de notre commerce s'effectue avec nos voisins du Sud. Or, à l'heure actuelle, les passages frontaliers de Windsor, en Ontario; d'Emerson, au Manitoba; et de Coutts, en Alberta, sont bloqués par des manifestants.

Avez-vous des nouvelles de vos membres? La situation commence-t-elle à avoir un effet immédiat sur leur capacité à poursuivre leurs activités?

Mme Kathleen Sullivan: La situation fera sentir ses effets de diverses manières. Il y a d'abord notre capacité à exporter nos produits, puis celle de recevoir des intrants ou des fournitures, comme des emballages, des États-Unis.

Comme je l'ai souligné plus tôt, les transports semblent subir des perturbations majeures presque chaque année.

Dans mon secteur, où il se fait de la transformation, nous livrons souvent nos produits à des centres de distribution. Ces derniers disposent d'une certaine quantité de produits que nous avons fabriqués. Nous livrons juste à temps, mais disposons de cette marge de manœuvre.

Nous observons déjà des retards de camions, comme tout le monde. En raison du temps qu'il faut pour que les effets se manifestent dans les épiceries ou les usines incapables de fonctionner parce qu'elles manquent de fournitures, la situation n'a pas encore eu de répercussions.

Il faut que tout le monde comprenne que plus les blocs seront démantelés rapidement — comme ce serait le cas pour une grève ou autre chose —, mieux ce sera pour la chaîne d'approvisionnement.

● (1720)

M. Alistair MacGregor: Oui. Tout à fait.

Monsieur Buy, je suis heureux de vous voir également devant notre comité.

Vous avez beaucoup parlé de logistique et de la nécessité de moderniser les réseaux de transport. Lorsque Vancouver a été coupée du reste du pays en novembre dernier, il a fallu un certain temps aux entreprises pour rediriger leur trafic vers l'État de Washington.

Pouvez-vous nous parler un peu des innovations requises pour adapter les tableurs au XXI^e siècle? Peut-être pouvez-vous parler de certaines des technologies existantes qui permettraient la modification instantanée des parcours, comme l'intelligence artificielle qui analyse la situation et aide les entreprises à faire face aux imprévus.

M. Serge Buy: Vous mettez le doigt dessus. C'est pourquoi je voulais citer le professeur de l'Université de la Saskatchewan qui a parlé d'informatique quantique. Il serait possible de fournir, en quelques secondes, des itinéraires de rechange à l'entreprise. Dans le cas d'une grave crise comme celle que nous avons connue, le déroulement pourrait être possible ou non.

En même temps, nous devons planifier l'avenir. La Colombie-Britannique a envisagé à un moment donné d'utiliser le transport maritime ou aérien au lieu du transport par camions. Un certain nombre d'options intéressantes ont été proposées.

Nous devons nous pencher un peu plus sur la question et voir comment nous pouvons mieux nous adapter sur ce plan.

Le président: Merci.

Chers collègues, les conservateurs et les libéraux disposeront de cinq minutes, les bloquistes et les néo-démocrates de deux minutes et demie, puis ce sera tout pour ce soir.

La parole est au Parti conservateur.

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous cet après-midi.

Mes premières questions s'adresseront à M. Buy, du Conseil de l'innovation agroalimentaire.

D'abord, je vous remercie de nous avoir fait parvenir votre mémoire. Vous parlez beaucoup d'un problème très important qui concerne la main-d'œuvre, mais il y en a un autre, également très important, qui touche l'innovation et la robotisation dans nos entreprises de transformation, précisément dans le secteur animal. Je parle en connaissance de cause, étant donné l'usine d'Olymel qui se trouve dans ma circonscription.

Quels liens entretenez-vous avec les transformateurs du secteur de la transformation animale afin de faire progresser de façon beaucoup plus importante la robotisation? Celle-ci ne réglerait pas tous les problèmes, mais elle les atténuerait.

M. Serge Buy: Je pense que vous avez obtenu certaines réponses dans le cadre de l'étude que vous avez déjà menée à ce sujet.

L'un des problèmes principaux est la capacité de financer l'adoption de nouvelles technologies. C'est un problème criant. En effet, certaines de nos compagnies ne sont pas en mesure de mettre en place ces nouvelles technologies de robotisation, qui coûtent cher, spécialement au début.

En outre, il y a des régions rurales où certaines de ces technologies ne sont tout simplement pas accessibles. Cela crée un autre problème à certaines de ces compagnies.

Je pense qu'il faut se pencher sur ces deux éléments. De bonnes recommandations sont ressorties de votre dernière étude. Je suis content de voir que vous avez reconduit cette étude et je serai content de connaître la réponse du gouvernement à votre rapport.

M. Richard Lehoux: En effet, nous pourrions connaître la réponse du gouvernement au rapport que nous avons à nouveau déposé.

Vous avez beaucoup parlé du besoin d'avoir une stratégie. Moi aussi, j'en ai beaucoup parlé. J'ai trouvé très amusant que vous compariez la situation à un état de constipation. En effet, quand on mise trop sur la concertation et qu'on manque un peu de leadership, la situation devient compliquée.

Comment voyez-vous l'établissement de cette stratégie nationale? Je comprends que tous les partenaires seront mis à contribution, que ce soit le secteur privé, le gouvernement fédéral ou les provinces. Cela dit, quelqu'un va devoir prendre le leadership.

M. Serge Buy: Je pense que ce leadership devra être assumé par deux groupes, c'est-à-dire l'industrie et le gouvernement. Ce dernier ne peut pas mener seul les discussions. Je crois que certaines questions vont se poser sur l'orientation qui sera prise. Le leadership dans l'élaboration de cette stratégie nationale devra donc être pris par le gouvernement et l'industrie. Dans la foulée, d'autres partenaires en place, comme les provinces, les universités et les collèges, seront également mis à contribution.

Pour revenir à la question de M. Perron, je dirais que ce processus n'a pas à être long. Avec de la volonté, il sera possible de faire les choses rapidement. Laissez l'industrie assurer la coprésidence de cette initiative et je vous assure que cela se passera rapidement.

• (1725)

M. Richard Lehoux: J'aimerais revenir là-dessus, monsieur Buy. Selon moi, il est important que le gouvernement fasse très rapidement savoir à l'industrie qu'il est prêt à travailler de concert avec elle pour élaborer cette stratégie nationale.

Sommes-nous d'accord là-dessus, monsieur Buy?

M. Serge Buy: J'aimerais vraiment qu'un message soit rapidement envoyé par le gouvernement à cet égard. Je vérifie régulièrement si des signaux de fumée sont envoyés dans le bon sens, mais je n'en vois pas encore. J'attends toujours qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada ou que le gouvernement en général exprime sa volonté d'agir en ce sens. Il faut dire que plusieurs ministères sont concernés dans cette affaire.

M. Richard Lehoux: Effectivement, plusieurs ministères peuvent être amenés à contribuer à l'élaboration de cette stratégie nationale, alors quelqu'un doit prendre le leadership.

L'une de vos recommandations, qui est très claire, est de donner suite à la recommandation de M. Barton visant à créer une synergie entre les divers ministères. En effet, le gouvernement et le premier ministre lui-même doivent démontrer une volonté ferme d'adhérer à cela.

Le problème existait déjà, mais il n'a fait que s'amplifier dans la foulée de ce que nous avons vécu au cours des deux dernières années. Alors, je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que cet enjeu doit être traité rapidement.

M. Serge Buy: Je suis tout à fait d'accord.

M. Richard Lehoux: Merci beaucoup, monsieur Buy.

Il doit bien me rester 10 secondes, n'est-ce pas, monsieur le président?

Le président: Je suis désolé, monsieur Lehoux, mais il ne vous reste que cinq secondes.

M. Richard Lehoux: Dans ce cas, je vais remercier les participants.

Le président: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. Drouin pour cinq minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à vous saluer, monsieur Buy. Mon collègue M. Turnbull vous a déjà posé de bonnes questions. Comme votre organisme est actif dans ma circonscription, j'irai vous voir à Alexandria. Je disposerai alors de plus de cinq minutes pour discuter avec vous en bonne et due forme de l'agroalimentaire.

[Traduction]

Je vais maintenant m'adresser à Mme Sullivan.

Vous avez soulevé quelques points relatifs au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Je ne sais pas si vous avez mesuré les répercussions. Il y a deux ans, le premier ministre Legault a lancé un appel aux Québécois pour qu'ils viennent travailler dans les entreprises agroalimentaires. C'était à une époque où le taux de chômage était dans les deux chiffres parce que nous en étions aux débuts de la pandémie de COVID-19.

Je me demande si vos membres ont constaté — en avril, mai ou juin 2020 — une augmentation du nombre de personnes intéressées à ces emplois.

Mme Kathleen Sullivan: Au début de la pandémie de COVID, le taux de postes vacants dans le secteur de la fabrication de produits alimentaires et de boissons était probablement de 10 %. Nous en sommes maintenant à 25 %.

Cette situation est en grande partie attribuable à des facteurs liés à la pandémie, mais il est très difficile, voire impossible, de mesurer ce qui aurait pu fonctionner à d'autres égards. Il est difficile de distinguer les différents éléments à l'heure actuelle.

M. Francis Drouin: Merci.

J'imagine qu'en guise d'exemple de mesures que vous recommandez pour faciliter un meilleur afflux de travailleurs étrangers temporaires qui répondrait à cette demande, il y a l'augmentation de 10 % à 20 % dans le secteur de la transformation alimentaire.

Mme Kathleen Sullivan: Oui, nous recommandons en fait que le plafond...

Le président: Madame Sullivan, je suis désolé.

La greffière et nos techniciens me disent que pour les personnes qui sont dans la salle, lorsque vous cessez de parler, il faudrait que vous vous assuriez d'étendre votre microphone. C'est ce qui explique la rétroaction acoustique que nous avons de nos témoins.

Je sais que ce n'est pas facile. J'ai arrêté le chrono.

Madame Sullivan, c'est à vous.

Mme Kathleen Sullivan: Je suis désolée, mais pourriez-vous répéter la question?

M. Francis Drouin: Oui.

Ma question portait sur certaines des recommandations relatives à l'accueil de travailleurs dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, et vous avez mentionné le plafond.

Mme Kathleen Sullivan: La hausse du plafond est l'une des mesures qui pourraient nous être les plus bénéfiques à l'heure actuelle. Dans le secteur de la fabrication de produits alimentaires et de boissons — alors que ce n'est pas le cas dans le secteur de l'agriculture primaire —, la main-d'œuvre ne peut pas être composée de plus de 10 % de travailleurs étrangers temporaires. Toute augmentation de ce plafond serait utile. Nous suggérons un plafond de 30 %. Dans un monde idéal, en temps de crise, nous n'aurions pas de plafond du tout, mais nous avons indiqué que le gouvernement fédéral pourrait tolérer un plafond de 30 %.

Nous suggérons également que le gouvernement fédéral passe, pour une période déterminée, d'un permis de travail d'un an dispensé de l'étude d'impact sur le marché du travail, ou EIMT, à un permis de travail de deux ans dispensé de l'EIMT, ce qui contribuerait à réduire la paperasserie pour les entreprises, mais aussi — et je pense que c'est très important, comme nous l'avons tous réalisé — à réduire les délais de traitement et le travail de traitement pour le gouvernement lui-même.

Je pense que ces deux mesures en elles-mêmes seraient très bénéfiques.

Il y a une autre chose qui est vraiment importante. Quelqu'un m'a demandé un jour pourquoi nous voulons utiliser des travailleurs étrangers temporaires. Sauf pour les emplois saisonniers, nous ne voulons pas faire appel à des travailleurs étrangers temporaires. Nous voulons accueillir au Canada des personnes qui deviendront des résidents permanents, qui occuperont ces emplois de façon permanente et qui feront partie de notre collectivité et de notre famille professionnelle. Nous devons avoir, dans le cadre de tout programme que nous mettons en place, des voies d'accès à la résidence permanente qui soient vraiment claires et réalisables pour tous ces travailleurs qui arrivent.

• (1730)

M. Francis Drouin: Merci.

Quelqu'un a mentionné le logement, et je pense que c'est M. MacGregor qui a parlé de l'importance du logement. Chez moi, ce ne sont peut-être pas vos membres, mais ils sont dans le secteur de la transformation des aliments et ils trouvent des solutions pour fournir des logements parce qu'il n'y a tout simplement pas d'autre choix.

Est-ce que certains de vos membres travaillent à des solutions similaires ou à des solutions novatrices pour fournir des logements, que ce soit à certains travailleurs étrangers temporaires ou simplement à des employés canadiens?

Mme Kathleen Sullivan: Oui, absolument, nos membres ont fait des choses, et je suis sûre que d'autres mesures ont été prises.

Tout d'abord, comme je l'ai dit, les entreprises elles-mêmes achètent les logements nécessaires. Elles achètent des immeubles d'appartements entiers ou des maisons, qu'il s'agisse de logements collectifs ou de maisons individuelles, qui pourraient être utilisés par les travailleurs. Nous voyons également des entreprises qui, pour éliminer l'obstacle que représente le trajet vers le travail, mettent en place leurs propres lignes de bus. J'ai mentionné Maple Lodge Farms plus tôt. Cette entreprise a mis en place son propre système d'autobus privé pour permettre à ses travailleurs de se rendre de leur domicile au lieu de travail. Un projet pilote est également en cours en Ontario; il s'agit de collaborer avec les municipalités pour comprendre comment adapter l'infrastructure et ce genre de choses afin d'aider les gens à se rendre au travail.

Les gens expérimentent certaines choses. En fin de compte, je pense que nous devons trouver des modèles d'industries ou de regroupements d'employeurs qui collaborent avec les municipalités, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral pour trouver des solutions à ce que j'appelle les problèmes d'infrastructure, de manière à faciliter le transport des travailleurs.

Le président: Merci, messieurs Sullivan et Drouin.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Perron pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais essayer de procéder rapidement.

Monsieur Lowe, je suis heureux de vous voir. J'ai une question très rapide et j'aimerais recevoir une réponse tout aussi rapide.

D'après vous, est-il essentiel que le gouvernement fédéral apporte un soutien financier à la mise sur pied de nouveaux sites d'abattage, soit des sites de proximité, pour diminuer la concentration et augmenter les activités de transformation à l'échelle régionale?

[Traduction]

M. Bob Lowe: Nous considérons que plus il y a de traitement, mieux c'est. Je ne peux pas dire si la solution consisterait à apporter un soutien financier direct ou simplement à assouplir la réglementation.

[Français]

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

Madame Sullivan, vous avez entendu les questions que j'ai posées tantôt aux fonctionnaires concernant le code de conduite. On m'a dit que les discussions allaient bon train.

Je sais que vous siégez à la table de concertation. Comment cela se passe-t-il? Êtes-vous optimiste?

[Traduction]

Mme Kathleen Sullivan: Vous savez, ce sont des discussions difficiles, mais je suis optimiste. Je suis optimiste parce que nous sommes arrivés, après de nombreuses années de discussions et de débats au sein de l'industrie, à un point où tous les segments de la chaîne d'approvisionnement — les producteurs, les transformateurs, les épiciers indépendants et, ce qui est vraiment important, les détaillants — sont venus à la table, ont reconnu qu'un code est nécessaire, important, et ont manifesté la volonté de travailler ensemble pour en créer un.

Je pense que cela constitue en soi une étape historique. Maintenant, tous ces secteurs travaillent à résoudre des problèmes vraiment difficiles et, il faut l'avouer, épineux. Si ce n'était pas le cas, nous n'aurions pas à nous asseoir ensemble pour trouver une solution.

Alors oui, je suis optimiste. Je pense que nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

• (1735)

[Français]

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

J'ai une deuxième question rapide.

Tantôt, j'ai également posé des questions sur votre plan concernant les travailleurs étrangers. Est-ce que vous êtes satisfaite des réponses que vous avez entendues? Trouvez-vous que les choses bougent assez rapidement?

[Traduction]

Mme Kathleen Sullivan: Nous n'avons pas reçu de réponse à notre proposition. Nous n'aurons pas de réponse tant que le gouvernement fédéral n'aura pas annoncé qu'il est prêt à mettre en place un programme nous permettant de faire venir des travailleurs étrangers temporaires pour faire face à la grave pénurie de main-d'œuvre. Le problème subsistera et continuera d'empirer tant que nous n'aurons pas en place un plan d'urgence pour les travailleurs étrangers.

Nous avons reçu un bon accueil...

[Français]

Le président: Merci, madame Sullivan.

Monsieur Perron, je vous ai accordé un peu plus de temps, car c'était nécessaire pour l'interprétation.

M. Yves Perron: Je vous en suis reconnaissant, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Monsieur MacGregor, vous avez le dernier tour de deux minutes et demie.

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Sullivan, rapidement, lorsque j'ai posé une question à M. Buy au sujet de la logistique des transports et des progrès technologiques en matière de déroutement, vous avez hoché la tête. Voulez-vous prendre une minute pour ajouter quelque chose à ce sujet?

Mme Kathleen Sullivan: Lorsque la crise de la Colombie-Britannique a frappé, Aliments et boissons Canada a beaucoup travaillé à organiser une table ronde réunissant les parties prenantes. J'ai pu avoir une vue d'ensemble de certains des défis à relever. Ce que j'ai trouvé vraiment intéressant dans cet échange, c'est que nous avons aussi ce problème à l'échelle nationale. L'une des grandes questions soulevées concernait les aliments pour animaux. Je reconnais le mérite de l'Association de nutrition animale du Canada, qui a lancé une discussion avec les expéditeurs de grains alimentaires en vue de détourner des conteneurs du port de Vancouver pour répondre à ce besoin. Cette question n'a pas seulement des répercussions internationales sur nos modèles commerciaux, mais aussi sur nos modèles de déplacement et de transport intérieurs. C'est une autre application à laquelle nous devons réfléchir.

L'un des grands défis que nous avons dû relever en tant qu'industrie est... N'oubliez pas que nous sommes une infrastructure essentielle, mais que tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sont des entreprises privées. Nous avons également des contraintes, en raison de notre capacité d'analyser la Loi sur la concurrence. Nous avons fait des miracles pour garder le système alimentaire en vie. Des outils supplémentaires pour nous aider à le faire, comme celui que Serge a décrit, ne peuvent être qu'une bonne chose.

M. Alistair MacGregor: Oui, je me souviens que sur l'île de Vancouver, Top Shelf Feeds a profité du réacheminement depuis le port de Vancouver, ce qui est bien.

Très rapidement, je n'ai pas parlé à la Canadian Cattlemen's Association. Je n'ai pas de question à vous poser, mais si vous voulez prendre les 45 dernières secondes pour dire quelque chose que vous auriez pu oublier et qui pourrait nous aider dans cette étude, nous vous écoutons.

Mme Fawn Jackson: Je voudrais insister à nouveau sur nos principales recommandations budgétaires. Nous considérons vraiment la fièvre aphteuse comme une menace très sérieuse et réelle qui est à nos portes. Nous savons ce qu'il faut faire à ce sujet, et nous devons en faire une priorité. Nous avons également recommandé une stratégie indo-pacifique qui nous aiderait à faire face à certains des futurs irritants commerciaux qui pourraient causer des turbulences. La chance sourit à ceux qui sont préparés, et c'est une chose sur laquelle nous nous concentrons.

Merci beaucoup de votre temps.

Le président: Merci, monsieur MacGregor et madame Jackson.

[Français]

Au nom de tous mes collègues du Comité, je remercie les témoins, les interprètes, toute l'équipe technique et la greffière.

[Traduction]

Merci, chers collègues.

Nous aurons le plaisir de poursuivre cette étude lundi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>